

ESPAGNE : LA LONGUE LUTTE DES CHANTIERS NAVALS

ISSN 0026-9433

T 2137 - 672 - 10,00 F



hebdo

le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 672 JEUDI 10 SEPTEMBRE 1987 10,00 F

DERRIÈRE LES RATONNADES...

LE RACISME LÉGAL !

EDITORIAL

Nul besoin d'être prophète, en cette rentrée, pour annoncer que durant les mois qui viennent nous allons assister à de grandes prouesses de démagogie. Six mois même avant les élections, les pires bassesses font déjà partie du spectacle. Chirac, que tous les sondages donnent perdant depuis plus d'un an, a mis les bouchées doubles ; l'épisode Madona-walkman-jean délavé-tennis fut un grand moment de la série B politique. On a aussi beaucoup parlé de la baisse de la T.V.A. sur les disques, mais gageons qu'on nous en reparlera abondamment une deuxième fois : au moment de sa mise en œuvre, trois mois avant les élections.

Côté « opposition », Rocard et Barre jouent les francs-tireurs qui « parlent vrai ». Et oui, car on en est au point où, dans ce merdier politique, accuser les autres de démagogie, c'est être finement démagogue. Les anarchistes, quant à eux, non seulement ne participeront en aucune manière à cette duperie mais ne cesseront de la dénoncer.

Et ils le feront sur Radio-Libertaire même si cette dernière doit son droit d'émettre — tout comme la plupart des radios de la bande F.M. n'appartenant pas (ou pas encore) à Hersant — au fait qu'il est bien difficile à un gouvernement, à six mois, des élections de s'attaquer au principe de la liberté d'expression. Certaines se retrouvent interdites, et doivent aujourd'hui se battre, difficilement vu le peu de solidarité des grands médias.

Les gouvernements concèdent le minimum de libertés et les étouffent chaque fois qu'ils pensent que cela ne provoquera pas trop de remous. Ainsi, la distance aidant, ils se permettent en Nouvelle-Calédonie des choses qu'ils ne pourraient commettre en France métropolitaine sans encourir un fort « Plus jamais ça » et qui ferait reculer leurs projets.

Quant aux antimilitaristes, pas de liberté pour eux ; la prison ferme. Les grands médias ignorent autant qu'ils peuvent ces individus qui se battent contre les guerres, et préfèrent nous abreuer d'accords américano-soviétiques sur la réduction des armements, lesquels ne concernent que des armes coûteuses et conçues pour ne pas servir. Pour ce qui est des armes faites pour servir, Américains et Soviétiques en exportent toujours en grandes quantités ; on en trouve (ainsi que des françaises) dans tous les conflits en cours sur la planète actuellement. La liberté, aujourd'hui, est essentiellement du côté des marchands d'armes.



F°P. 2520

liste des groupes f.a.

PROVINCE

• GROUPES

Aisne : Anizy-le-Château — **Allier** : Moulins — **Ardèche** : Aubenas — **Bouches-du-Rhône** : Marseille — **Charente-Maritime** : Marennes/Rochefort — **Côte-d'Or** : Dijon — **Doubs** : Besançon — **Eure-et-Loire** : Chartres — **Finistère** : Brest — **Gard** : Groupe du Gard — **Haute-Garonne** : Toulouse — **Gironde** : Bordeaux (trois groupes) — **Ille-et-Vilaine** : Rennes — **Indre-et-Loire** : Tours — **Isère** : Bourgoin — **Loire** : Saint-Etienne — **Loiret** : Montargis — **Lot-et-Garonne** : Agen — **Maine-et-Loire** : Angers, Saumur — **Manche** : Cherbourg — **Moselle** : Metz — **Nord** : Lille (deux groupes), Dunkerque — **Oise** : Beauvais — **Orne** : Flers/La Ferté-Macé — **Pas-de-Calais** : Boulogne, Lens — **Pyrénées-Orientales** : Perpignan — **Seine-Maritime** : Dieppe, Le Havre, Rouen — **Somme** : Amiens — **Tarn-et-Garonne** : Montauban — **Var** : Groupe Région-toulonnaise — **Vendée** : Groupe libertaire de Vendée, La Roche-sur-Yon — **Vienne** : Poitiers — **Yonne** : Auxerre.

• LIAISONS

Alpes-Maritimes : Nice, Grasse — **Ardèche** : Tournon — **Ardennes** : Charleville-Mézières — **Aveyron** : Sainte-Affrique, Millau — **Bouches-du-Rhône** : Aix-en-Provence, Arles — **Charente** : Angoulême — **Charente-Maritime** : Saintes — **Cher** : Vierzon — **Corse** : Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — **Côtes-du-Nord** : Saint-Brieuc — **Doubs** : Pontarlier — **Gironde** : Saint-Médard-en-Jalles — **Hérault** : Béziers — **Ille-et-Vilaine** : Saint-Malo — **Isère** : Grenoble — **Jura** : Roche-lez-Beaupré — **Loir-et-Cher** : Blois — **Mayenne** : Laval — **Morbihan** : liaison du Morbihan — **Nord** : Douai — **Oise** : Noyon — **Bas-Rhin** : liaison du Bas-Rhin — **Haute-Saône** : liaison de la Haute-Saône — **Savoie** : Chambéry — **Tarn** : Albi — **Var** : Hyères, La Seyne-sur-Mer, Carcès, Draguignan — **Vosges** : liaison des Vosges.

RÉGION PARISIENNE

• GROUPES

Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e.
Banlieue : **Seine-et-Marne** : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne, Meaux — **Yvelines** : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles, Rambouillet — **Essonne** : Vallée de Chevreuse — **Hauts-de-Seine** : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony, Montrouge — **Seine-Saint-Denis** : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Sevran/Bondy — **Val-de-Marne** : Créteil — **Val-d'Oise** : Argenteuil/Colombes, Sarcelles.

sommaire

PAGE 1 : Editorial — **PAGE 2** : Information des groupes de la F.A. — **PAGE 3**, Immigration : Été 1987, rien de nouveau, Amis lecteurs — **PAGE 4**, Social : Retraite scolaire, La « Marseillaise », En bref — **PAGE 5**, Société : Mouvements dans les prisons, Eric Hébert : témoignage sur la prison de Loos — **PAGE 6**, Société : Radios libres, hécato sur la F.M., Amis auditeurs, Communiqué de Radio-Libertaire — **PAGE 7**, Société : Dominique Lestrat, après 70 jours de grève de la faim, Centenaire de l'espéranto, Nouvelle-Calédonie : colonialisme, Antimilitarisme : Vos papiers ! — **PAGE 8**, Dans le Monde : Espagne, historique de la lutte de Puerto Real — **PAGE 9**, Relations internationales : Puerto Real (suite), Paraguay, Uruguay, Angleterre — **PAGE 10**, Expressions : Jean-Roger Caussimon, « Ce vent venu de l'océan » — **PAGE 11**, Expressions : Note de lecture, Cinéma, Cassettes, Programmes de Radio-Libertaire — **PAGE 12**, Régions : Bretagne, économie ou économies ?, Pollution : pyralène pour tous, Privatisations.

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — Publi Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
 145, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amélot, 75011 Paris (France).

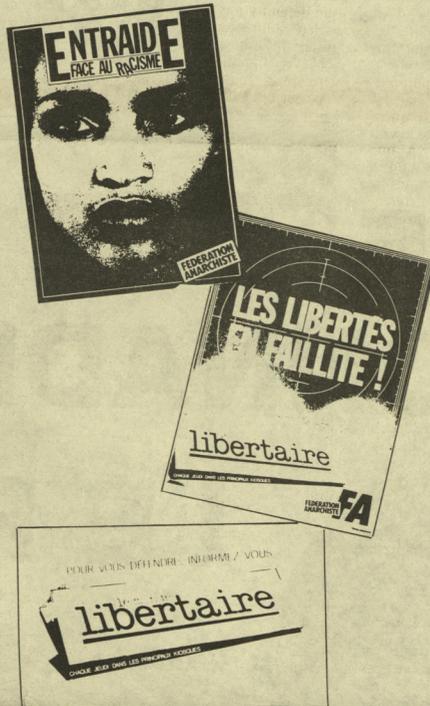
Nom..... Prénom.....
 N°..... Rue.....
 Code postal..... Ville.....
 A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Chèque postal
 Réabonnement Chèque bancaire
 Abonnement de soutien Mandat-lettre
 Règlement à joindre au bulletin
 Pour tout changement d'adresse,
 joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

éditions

• AUTOCOLLANTS

La commission propagande édite trois autocollants :
 « Les libérés en faillite », 1 F pièce et 20 F les 50 exemplaires ;
 « Entraide face au racisme », 1 F pièce et 20 F les 50 exemplaires ;
 « Pour vous défendre informez-vous », 1 F pièce et 15 F les 50 exemplaires.



communiqués

• BORDEAUX

Suite à l'arrivée de militants non-étudiants au groupe Pépin-Cadavre, celui-ci prend désormais le nom de groupe Emma-Goldman. Permanences du groupe : tous les mardis, de 19 h à 20 h, au 7, rue du Muguet, Bordeaux (tél. : [16] 56.81.01.91).

• LILLE

Le groupe Benoît-Broutchoux signale que les émissions de « La voix sans maître » recommenceront le vendredi, de 21 h à 23 h, sur Radio-Campus (99.6 MHz). D'autre part, le groupe assure des ventes du « Monde libertaire » le dimanche, de 11 h à 12 h, sur le marché de Wazennes (à l'angle de la rue Racine), et le mercredi, de 12 h 30 à 13 h 30, à l'Université de Lille III (Pont-de-Bois).

liste des permanences des groupes f.a.

RÉGION PARISIENNE

PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1^{er} : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^{er} lundi du mois.

Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

Groupe « Voline », Paris 20^e : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

BANLIEUE

• Seine-et-Marne

Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emille, 77500 Chelles.

• Yvelines

Liaison « Georges-Brassens » de Rambouillet : permanences tous les samedis matin sur le marché de Rambouillet.

• Hauts-de-Seine

Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 46.68.48.58.

• Val-d'Oise

Groupe « Kropotkine » : permanence tous les dimanches matin au marché Héloïse, à Argenteuil.

Groupe de Sarcelles : permanences tous les premiers dimanches de chaque mois, de 11 h à 12 h, au marché de Lochères (à côté de la Poste).

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (16) 23.80.17.09.

• ARDÈCHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHE-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTE-D'OR

Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistouffe, 61, rue Jeannin, Dijon.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 11 h à 12 h au marché de Saint-Martin.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanences dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Durruti » de Bordeaux : permanences tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

Groupe « Emma Goldman » de Bordeaux : permanence le mardi, de 19 h à 20 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux (tél. : [16] 56.81.01.91).

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois, à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T.-A.I.T./L.P., Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe « Benoît-Broutchoux » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, et le samedi, de 15 h à 19 h, au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Péage, 59800 Lille, métro Fives (répondre téléphonique au [16] 20.47.62.65) ; les mercredis, de 12 h 30 à 13 h 30 à l'Université de Lille III (Pont-de-Bois) ; et les dimanches, de 11 h à 12 h, sur le marché de Wazennes.

Groupe « Humeurs noires » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosset, 59000 Lille (M^e République). Adresse postale : groupe F.A., c/o Bernard Lebœuf, B.P. 79, 59370 Mons-en-Barœuil.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Pulg-Antich » de Perpignan : permanence tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

• SEINE-MARITIME

Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harleur.

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 14 h à 16 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen. De plus, un répondeur enregistreur est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.

• SOMME

Groupe d'Amiens : permanences et table de presse tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire « Le Bailly ».

• VAR

Groupe « Région-toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'étude et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VENDEE

Groupe libertaire de Vendée : permanence le 3^e vendredi du mois à la Bourse du Travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis et les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 15 h à 19 h, en son local : 6, rue des Flageolles, Poitiers.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
 145, rue Amélot, 75011 Paris (M^e République)
 Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

RACISME

France : « Interdit aux étrangers »

L'IMMIGRATION est devenue, depuis 1983, un élément important dans la vie politique française. Elle tient régulièrement la une de l'actualité, en raison de différentes agressions racistes, et l'été 1987 n'a pas fait exception, des propos de tel ou tel homme politique, ou des mesures prises par le gouvernement à son encontre. Il est important, nous semble-t-il de revenir sur ces deux derniers mois et de constater que la situation de l'immigration a encore empiré.

Les agressions racistes

La couverture par les médias d'un certain nombre d'événements, dans le courant du mois de juillet et d'août, a montré qu'il existait un changement de forme dans les agressions racistes. De l'été 1983, où les jeunes des cités condamnaient les assassinats racistes dans les quartiers, assassinats perpétrés par des hommes isolés, on est passé à l'acte collectif.

Le 13 juin mourrait, à Nice, un ouvrier tunisien, battu à mort par une bande de jeunes. Le 6 août, des affrontements opposaient de jeunes maghrébins à des skinheads. Ces derniers voulaient « casser de l'Arabe ». Le 18 du même mois, à Chateauroux, des skinheads « ratonnèrent » dans cette paisible ville. Le tout lié à la montée de l'extrême droite, qui avec son discours xénophobe et simpliste indique les victimes à immoler. L'extrême droite est dangereuse, mais tout autant par sa vision des libertés, de l'avortement, de l'enseignement et du fonctionnement de la société. Ces trois dates provoquèrent des réactions de protestations de la part de l'ensemble de la classe politique française.

Le racisme au quotidien, le racisme dans les quotidiens

Mais cette même classe n'intervint pratiquement pas lors de la ratonnade à Lyon, au mois d'avril. Il est évident qu'il fallait marquer le coup avant le passage de Harlem Désir à la télévision.

Lorsqu'on s'intéresse au quotidien, il paraît clair que ces événements ne sont pas isolés. La mémoire sélective des médias ne retient du quotidien que le spectaculaire, ou ce qui conforte telle ou telle personnalité. Peu de mot sur les Chevaliers de Roubaix ; peu de mots sur la fin de la première marche au slogan pourtant évocateur : « La chasse est fermée » ; peu de mots sur les cafés interdits aux Arabes ; peu de mots sur les discothèques interdites aux basanés, sauf si l'ami de la fille du député n'était pas dans le ton. Le racisme se mesure à coup de scoops et surtout à l'intérêt de l'image de marque.



L'envers du décor est encore plus sordide. Qui n'a pas rencontré un jeune issu de l'immigration regrettant sa « gueule », handicap insurmontable pour la recherche d'un emploi. Cela touche aussi toutes les personnes différentes, ayant un nom « bien de chez nous ».

Parlons aussi de ces multiples contrôles aux faciès faits par les flics, mais sans oublier cette quête du logement qui ressemble à un vrai parcours du combattant, à une quête du Graal. « Lancelot à notre secours ! ». Harlem Désir préfère insister sur « les devoirs des immigrants » et proposer, entre autres, la formation des fonctionnaires, dont les flics, en contact avec les immigrants. Il faut qu'ils apprennent à reconnaître encore mieux l'immigré. Il devrait proposer plutôt la suppression de la police. Son organisation aurait peut-être moins de monde, mais il risquerait de nous devenir sympathique.

En dehors de ce quotidien, invivable, il existe d'autres enjeux. Il devient tout à fait normal de se proclamer raciste en France. On peut dire aujourd'hui : « Je ne suis pas raciste, mais... » sans que beaucoup de personne s'offusquent. La notion de racisme est complètement banalisée de nos jours et cela risque de toucher les autres formes d'exclusion (femmes, jeunes, chômeurs, quart monde...).

L'échec de l'antiracisme

L'échec de l'antiracisme est flagrant, on est passé d'un discours offensif, tentative de définition du crime raciste, à un discours défensif sans posséder les moyens d'empêcher une revue niçoise, Agir Action, d'écrire : « Il faut se rendre à l'évidence, c'est parce qu'un Noir a sodomisé un singe vert qui descendait de son arbre que le S.I.D.A. a démarré en Afrique avant de gagner Haïti, le continent Nord-américain et l'Europe ».

On comprend, dès lors, la nécessité de renforcer une loi, celle de 1972, contre le racisme, proposée par Malhuret et Séguin. Ils partent d'un constat simple, dans 99% des cas la preuve d'une ségrégation raciste est impossible à trouver. Mais est-ce à travers une loi que l'on combattra le racisme ? Ne doit-on pas tenir compte de ce nationalisme, source de tant de maux ?

Mais de toute manière aucune loi n'aurait empêché ces jeunes de tuer, de martyriser des hommes en raison de leurs gueules. La jeunesse est, elle aussi, en prise avec le même démon que la société. Il n'existe pas une « génération bof ! », une « génération S.O.S. ». Il ne reste que des hommes et des femmes face à un avenir pas très joyeux. Jeunesse, tes valeurs foutent le camp...

Mais est-ce que les véritables questions sont posées ? Certaines

d'entre elles seulement, car l'antiracisme actuellement s'appuie sur les grandes valeurs qui font une certaine France. L'antiraciste ne fait que défendre une conception de sa société contre les agressions extrêmes. Il est bien loin de se retrouver avec l'immigration, car cette dernière a toutes les raisons de dépasser ces valeurs (le débat avait

Toutes les mesures prises le sont contre les clandestins, 100 000 à 300 000 personnes, à qui personne ne reconnaît le droit de vivre en France, sauf nous sans doute... Ces victimes désignées à l'opinion publique sont le gibier de la police, des directeurs d'écoles, de l'U.R.S.S.A.F., de l'A.N.P.E., des allocations familiales. On n'a qu'à

paraître normal qu'un immigré se retrouve, malgré lui, en situation irrégulière au bout d'un an de chômage. M. Séguin déclare : « Si un titre donnant droit de rester un temps limité permet de rester tout le temps : à quoi sert-il ? ».

Un retour en arrière de plus de 20 ans

L'étranger redevient, ou plutôt est maintenu dans sa position d'homme à tout faire. On passe complètement sous silence que près de 70% des immigrés sont présents depuis plus de 10 ans. Dans le même ordre d'idée, M. Pandraud s'exprime contre le regroupement familial. Il est clair que les hommes qui nous gouvernent reviennent à cette vieille tradition qui consiste à considérer l'immigré comme de passage. On assiste à un retour en arrière de près de 20 ans.

On attend alors la réaction des organisations antiracistes et des associations après de tels propos. Rien, ou très peu de réactions, pour certains par manque de moyens, pour d'autres à cause d'objectifs différents. Il est plus facile de mobiliser un million de personnes autour d'un concert que de se rendre à un aéroport pour interdire l'expulsion d'un étranger ou d'un Basque. Le Code de la nationalité, lui, est plus porteur car tout en parlant des grandes valeurs républicaines, qui ne seraient pas bafouées, on fait vivre des étrangers sous la menace d'un refus de carte de séjour pour une pécaillie : être chômeur ou ne pas plaire au gouvernement. En voilà des raisons de lutter pied à pied pour que cette société reconnaisse à 4,5 millions de personnes le droit de vivre en paix.

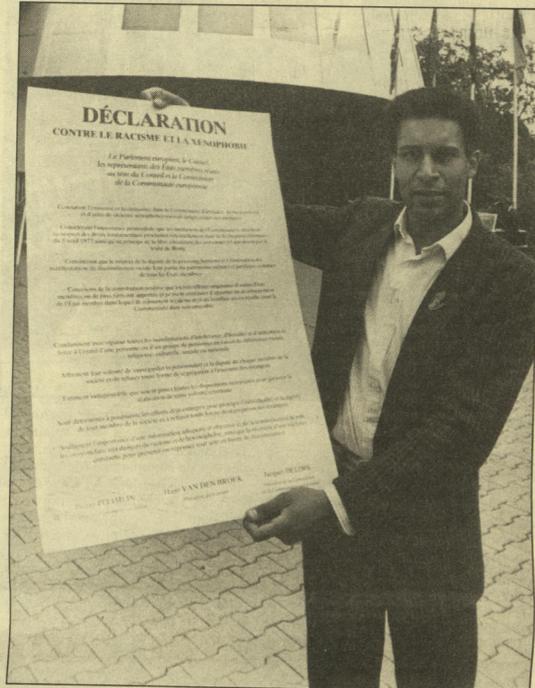
Mais, cette société ne leur donne même pas le droit à la parole. Quelle organisation parle au nom des immigrés à la télévision ? S.O.S.-Racisme ? En 1983, 1984, 1985 et 1986 des jeunes et des moins jeunes issus de l'immigration ont été obligés de se lancer dans de grandes campagnes d'opinion, de risquer leur vie pour avoir accès aux médias. N'est-ce pas par cette absence dans les médias que l'on peut juger de la place sociale de l'immigration ?

IMBRA

(1) D. Lochak, Les temps modernes, disponible au G.I.S.T.I., 46, rue de Montreuil, 75011 Paris.

(2) Articles 1 et 2, décret n° 87.645 du 30 juillet 1987.

(3) Le Nouvel Observateur : « Entretien avec Philippe Séguin... », le 31 juillet 1987.



été ouverte en 1984 avec « Convergence »).

La logique gouvernementale

La logique du gouvernement est simple, et je reprendrais quelques phrases de Mme Lochack, président du G.I.S.T.I. (1) : « (...) Stopper l'immigration, cela veut dire fermer les frontières et donc instaurer des contrôles de plus en plus draconiens à l'entrée du territoire, sans trop d'égard pour la liberté de circulation. Cette poursuite... du verrouillage absolu amène à vouloir colmater toutes les brèches par où les « flux » pourraient encore pénétrer, donc à soumettre à de nouvelles restrictions l'immigration familiale, à effectuer un contrôle plus strict sur l'entrée des étudiants étrangers, des demandes d'asile, et des simples touristes, en vue de détecter les « faux étudiants », les « faux réfugiés » et les « faux touristes ». Il faut comprendre la loi Pasqua dans ce sens, mais elle prend sa source dans un certain nombre de décrets pris par les socialistes, entre 1982 et 1986, qui ont eu la même logique. Le gouvernement a complété le large éventail de procédures administratives contre les éventuels clandestins ».

Elle impose maintenant à « Tout étranger qui déclare vouloir séjourner en France pour une durée n'excédant pas 3 mois est tenu de prouver pour être admis sur le territoire français, (...) qu'il possède les moyens d'existence lui permettant de faire face à ces frais de séjour (...) » (2). Après les visas, présentés comme une mesure contre le terrorisme, on multiplie les conditions pour entrer en France. M. Pandraud dit bien que la France est une véritable passoire, dont il faut boucher les trous. Les personnes concernées sont clairement nommées par la presse : les Africains et les Maghrébins.

lire la loi concernant les prestations sociales des immigrés, votée par le Parlement et proposée par Mme Barzach, et les directives de M. Séguin envoyées aux directions des A.N.P.E. M. Séguin n'a jamais dû s'inscrire à l'A.N.P.E., où la carte de résidence est constamment demandée.

Certains jeunes Français d'origine algérienne, refusant de prendre des papiers français, se sont retrouvés non-inscrits, car ils ne pouvaient pas présenter de carte de résidence. La logique des boucs émissaires continue et l'on est loin d'en voir la fin.

Pour conclure, aujourd'hui, on peut aussi noter d'autres événements et d'autres petits maux. Avec l'application de la loi Pasqua, il

Amis lecteurs

COMME nous vous l'annonçons dans le Monde libertaire n° 670, le prix de vente au numéro passe donc cette semaine à 10 F. La dernière augmentation du journal remonte à février 1983. Or, depuis quatre ans et demi, le coût des différentes charges a augmenté de plus de 25%. Afin d'assainir la situation financière du Monde libertaire et de développer la diffusion de cet outil de lutte, nous avons donc décidé d'augmenter le prix au numéro, tout en bloquant le prix des abonnements jusqu'à la fin de l'année 1987 (voir tarif en page 2).

L'abonnement étant le meilleur soutien que vous puissiez apporter au Monde libertaire, n'hésitez pas à vous abonner ou à abonner vos amis pour trois mois, six mois, un an à l'ancien tarif ! Un autre soutien régulier existe : le prélèvement automatique. Vous en choisissez le montant et nous le cessons, bien sûr, dès que vous le souhaitez. Il suffit de nous demander un formulaire de prélèvement en écrivant au Monde libertaire (administration), 145, rue Amelot, 75011 Paris ; ou en téléphonant au (16.1) 48.05.34.08.

Enfin, une souscription permanente pour le Monde libertaire est ouverte. Nous publierons régulièrement la liste des souscripteurs et le montant total. Le Monde libertaire ne paraissant pas durant l'été, n'hésitez pas à le réclamer dans votre kiosque ou chez votre libraire habituel dès le 10 septembre ! Le seul hebdo anarchiste français doit pouvoir se trouver partout...

LES ADMINISTRATEURS

en bref...en bref...

• L'Atelier de création libertaire de Lyon et le Centre d'étude libertaire de Milan organisent à Lyon, les 30, 31 octobre et le 1^{er} novembre, le colloque international « Anarchica, réflexions sur les inégalités sexuelles ». Les thèmes débattus seront les suivants : le rôle et le chromosome ; le sexe et la domination ; anarchisme post-féministe et anarcho-féminisme. L'inscription est de 50 F. Pour de plus amples renseignements, téléphoner le jeudi soir au (16) 78.29.28.26, ou écrire à A.C.L., 13, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

• Gérard Caro, objecteur insoumis, passera en procès le lundi 14 septembre, à 14 h. Une manifestation est prévue à cet effet le jour du procès place de la Comédie à 10 h, à Montpellier. Vous pouvez aussi le soutenir, tout simplement, en écrivant à Mme le Président du Tribunal correctionnel de Montpellier, Palais de justice, 34000 Montpellier.

• Un groupe d'objecteurs des Hautes-Pyrénées et le Mouvement d'objecteurs de conscience de Toulouse organisent, du 30 septembre au 4 octobre, le deuxième Forum de l'objection de conscience à Bagnères-de-Bigarre en vue de réunir les objecteurs du Sud-Ouest. Pour tout autre renseignement : G.O.H.P., c/o Cod Hamon, 4, rue Jules-Lafforgue, 65000 Tarbes (tél : [16] 62.93.00.63 ou [16] 62.95.54.08).

• Thierry Maricourt, insoumis total emprisonné pendant plusieurs mois en 1985, passera en procès le 22 septembre, à 14 h, au Palais de justice de Rennes. Il est inculpé avec d'autres (voir page 7) de « destruction de livret militaire » pour avoir déchiré le sien en solidarité avec Christian Frigoult.

• Le 18 septembre, à 8 h 30, Bertrand Nave sera jugé pour avoir renvoyé ses papiers militaires (le 2 mars 1987) en soutien à Joël Ehrhart. Les protestations sont à envoyer au Tribunal correctionnel de Colmar, chambre n° 6, 68000 Colmar.

Un service régulier et pratique l'abonnement

Presse marseillaise... une bouillabaisse saumâtre !

Pourrie, la « Marseillaise » ? Certes, mais le spectacle que donnent ses homologues des Bouches-du-Rhône évoque lui aussi un sacré panier de crabes. L'« Hebdomadaire » de Michel Pezet, député P.S. (mais non déferriste), dépose son bilan au bout de dix numéros, avec un passif de douze millions de francs. Après avoir fait languir le travailleur anglais Maxwell, Edmonde Charles-Roux reflète à Hachette l'empire de feu Gaston (« le Méridional » — de droite —, « le Provençal » — de gauche —, « Var Matin » et « Le Soir »). Les élections municipales auront lieu dans quatre mois, et Edmonde-tenait à garder le contrôle politique de ces journaux.

Enfin, Hersant arrive en tapinois, ouvrant sa première filiale dans les Bouches-du-Rhône, par l'intermédiaire du supplément du « Dauphiné Libéré » : « Vaucluse-Matin ».

P.C.

EDUCATION NATIONALE

Il faut bien rentrer

LES 12 millions d'élèves de 2 à 20 ans ont donc été livrés sans problèmes à l'Education nationale. Pas de changements pour eux cette année, comme les années précédentes, qu'ils se rassurent. La machine est bien huilée, le ronronnement conservateur est plus que jamais à l'ordre du jour. Aux oubliettes les timides réformes

plines, cloisonnement, ont gravi à nouveau les marches du podium. Aux oubliettes la concertation, l'équipe pédagogique, les Z.E.P., l'éveil...

Du côté des syndicats

Heureusement qu'il va rester à la gent enseignante les bons vieux



pédagogiques enclenchées du temps de Savary.

L'élitisme républicain

Chèvènement, puis Monory, et surtout l'immense léthargie du corps enseignant ont pratiquement balayé tout espoir de renouveau, de renouvellement, de changement, peu importe les termes, au niveau du quotidien des classes. Elitisme républicain, goût de l'effort, disci-

reflexes revendicatifs de toujours : les sureffectifs et les salaires... D'ailleurs, Yannick Simbron, successeur de Pommeateau (de la dynastie des U.I.D.) à la tête de la F.E.N., l'a clairement exprimé en frappant du poing sur la table : « Monory se prépare une rentrée difficile ! ». Diable ! Il est vrai qu'après la brillante victoire contre le statut des maîtres-directeurs (M.D.) l'année passée, le S.N.I. et la F.E.N. peuvent rouler les méca-

Certains leur conseilleraient plutôt de raser gentiment les murs. Défaite laïque de 1984, défaite sur la division du corps des instituteurs l'an dernier, le S.N.I. apparaît plutôt nu question trophées à cette rentrée, alors que dans trois mois vont se dérouler les élections aux commissions paritaires, test national pour les organisations représentatives. Gageons néanmoins que le travailleur-électeur, qui se distingue hélas ! assez peu du citoyen-électeur, oubliera ces deux batailles enterrées par la direction nationale du S.N.I.

Tout comme le syndiqué moyen a bien oublié, au congrès du S.N.I. de juillet, de remercier la tendance « Ecole Emancipée » (syndicaliste-révolutionnaire) de son juste combat au moment des M.D., et l'a laissé avec ses 10% de représentativité dans l'appareil syndical. Démoralisant !

Si cette élection aux commissions paritaires révélera certainement peu de surprises du côté de la puissance (électorale) du S.N.I., qui tourne vraisemblablement encore autour des 60%, elle permettra surtout d'observer si la percée de F.O. se maintient chez les instituteurs (11,5%). On se rappelle que ce syndicat, jusqu'alors inexistant, était ressorti de l'ombre il y a trois ans, sous l'impulsion principalement des militants du P.C.I. sortis de la F.E.N.

Sa quasi absence de combat au printemps dernier (hormis ses incantations à la grève générale), son extrême difficulté à mobiliser et surtout ses positions, plus qu'ambiguës sur le fond du projet hiérarchique des M.D., risquent peut-être de lui coûter des voix ! Quant au S.G.E.N.-C.F.D.T., troisième organisation représentée chez les instituteurs (12%), il traverse une

d'identité, comme de nombreux syndicats de la C.F.D.T., et il est peu probable que sa position, souvent correcte dans la lutte contre les M.D. (anti-hiérarchie, impulsion ou soutien aux coordinations de lutte), lui rapporte plus que cela n'a rapporté à l'« Ecole Emancipée » dans le S.N.I. Bref, comme on peut le constater, peu de changements à attendre, loin s'en faut.

A moins que... Qui aurait prévu, il y a tout juste un an, l'hiver et le printemps de luttes que nous avons connus ? Toujours est-il que, de gré ou de force, il faudra bien un jour qu'un débat de fond s'installe dans ce pays à propos de l'enseignement. Surtout lorsqu'on voit le peu de candidats au métier d'instituteur (il a fallu rassembler 30 000 candidats pour 5 000 places dans les Ecoles normales, en reculant l'âge limite à 40 ans, en dispensant du D.E.U.G. les femmes ayant trois gosses, etc.)

Et il ne suffira sûrement pas de quelques francs de plus, et de trois mots de considération supplémentaires du ministre pour parvenir à pallier cette absence de motivation. Tout le problème est de savoir dans quel sens s'orientera un éventuel débat de ce type, notamment pour l'enfant. L'air du temps n'est pas aux projets pédagogiques émancipateurs, c'est le moins que l'on puisse dire...

A un capitalisme en restructuration pour un maximum de profit, il faudra aussi une école restructurée et plus performante pour l'économie néo-libérale. Serons-nous alors assez forts pour faire barrage et choisir ensuite une voie sociétariale et éducative différente ?

PATRICK (Gr. d'Angers)

PRESSE

La « Marseillaise » : fermez le ban !

UN look-out durant lequel le patronat licencie 30% de son personnel, avec priorité aux syndicalistes les plus gênants. Une magouille économique-politique qui permet, par l'intermédiaire d'hommes de paille, de récupérer une entreprise débarassée de ses dettes — ruinant les sous-traitants au passage. Un syndicat-maison, absolvant et bénissant l'action patronale... Des gros bras empêchant la manifestation des employés virés... Autant de renvois à l'époque du capitalisme sauvage ? Certes ! Au détail près que ces scènes se sont déroulées cet été, avec le parti communiste dans le rôle de la lubrique vipère patronale, et la C.G.T. très à l'aise dans la fonction de syndicat jaune.

Le 27 juillet dernier, la *Marseillaise*, un des ultimes quotidiens régionaux communistes, dépose son bilan. Rien de plus prévisible : le magazine journal marseillais, à l'époque de la Libération, est passé de 180 000 à 18 000 lecteurs, et l'entreprise affiche un déficit de trois millions de francs.

Dix jours plus tard, miracle ! Un reprenneur se présente. Il s'agit d'Edmond Garcin, président de la toute nouvelle Société d'édition et d'impression du Languedoc-Provence-Côte-d'Azur (S.E.I.L.P.C.A.), ex-député-maire communiste d'Aubagne. Les administrateurs sont Jacques Roux, député P.C. de l'Hérault ; René Rieubon, maire P.C. de Port-de-Bouc ; Robert Bret, premier secrétaire de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône... En clair, l'ex-journal du P.C. passe aux mains... du P.C.

Mais pas à n'importe quel prix : quatre millions de francs, dont seulement 500 000 F comptant, le solde étant versé en sept ans (sans intérêts). Bon marché, pour une entreprise estimée à cinquante-cinq millions de francs, même en ajoutant les cinq millions à verser au titre des « engagements hors bilan ». Ce sont bien sûr les sous-traitants de la *Marseillaise* qui font les frais de cette aubaine : trois d'entre eux — au moins — risquent à leur tour le dépôt de bilan.

Les pleureuses C.G.T.

Ils ne sont pas les seuls. Le plan de reprise comporte le licenciement de 124 des 365 salariés. Pas n'importe lesquels, bien sûr : neuf

des onze délégués du Syndicat national des journalistes ont été virés. Les employés et ouvriers du Livre qui avaient engagé une procédure judiciaire contre leur direction, pour faire appliquer les conventions collectives, sont eux

ment, ces derniers n'ont pas fait appel aux forces du droit et de l'ordre pour mater les dangereux manifestants.

Restons rationnels. Bien sûr, le parti communiste a raison, toutes les raisons, les plus belles et les



aussi de la charrette. Seuls les délégués C.G.T. ont été épargnés. Il fallait vraiment ne pas avoir de cœur pour licencier des représentants d'un syndicat qui déclare « se rejouer de la poursuite des activités de l'entreprise, des garanties et des acquis des 200 personnes qui gardent leur emploi ».

Plus fort encore ! Lorsque, le 6 août, les 124 licenciés de la *Marseillaise* ont tenté d'entrer au tribunal de commerce où se jouait leur sort, ils en ont été empêchés par les gros bras de la C.G.T. des dockers, des cheminots et par des permanents du P.C. Curieuse-

plus nobles, d'agir ainsi. « La Marseillaise avait le droit de vivre ! », explique-t-il noblement. De même, il va de soi que le rapport établi entre les licenciés et leur appartenance syndicale est une ignoble, insidieuse, impardonnable contre-vérité. Toutes les déclarations de la *Marseillaise* et de l'*Humanité* sont du même tonneau. S'imaginent-ils convaincre par ce soit ? Ils viennent pourtant de prouver, une fois de plus, qu'ils n'ont rien à envier aux pires crapules capitalistes.

Pascal CHOISY

PRISONS

« Non à la mort lente ! »

EN montant sur les toits des prisons cet été, les détenus (hommes et femmes) ont une fois de plus interpellé le monde extérieur sur leur ras-le-bol de l'insoutenable : « Non à la mort lente ! » (expression redondante d'un besoin de liberté, de respect de la dignité sans cesse bafouée). Depuis ces derniers mois, à maintes reprises (cf M.L. numéro d'été), des détenus tentaient de riposter à la politique de la Chancellerie. Mais privés de tous moyens de pression, de tous moyens d'expression et de communication, jamais leur protestation ne fut écoutée et encore moins prise en compte. Les récentes mutineries n'ont donc rien à voir avec un coup de chaleur. Elles se sont ensoufflées depuis, mais les raisons profondes qui ont poussé les détenus à saccager, elles, demeurent. Nous vivons donc un temps de répit, puissions-nous en profiter pour tenter de légitimer la révolte des détenus, pour faire partager le refus de la politique du tout carcéral.

Contre le tout carcéral

Au fil des lois sécuritaires qui renforcent la répression des délits mêmes mineurs, qui alourdissent les peines, qui amenuisent l'espoir des détenus à sortir... la prison est toujours plus ressentie par ceux qui la vivent comme un moyen de punir injuste. La misère de la survie en prison n'en est que plus insupportable, d'autant plus difficile que pour maintenir l'ordre dans ces poudrières, l'arbitraire est toujours plus de mise. Dans ces conditions, comment s'étonner que les détenus revendiquent comme à Fleury à travers une lettre adressée à tous les journalistes :

- « le désencombrement des prisons ;
- la fin des peines répressives qui, la plupart du temps, n'ont plus rien à voir avec l'acte commis ;
- des dossiers de cassation, remises, réductions de peines, conditionnelles mieux étudiés et sans iniquité envers le demandeur ;

- plus de peines de substitution pour les petits délits ;
- l'accélération des processus juridiques pour éviter de longues préventives ;
- que les humiliations cessent lors des fouilles à corps des D.P.S. (détenus particulièrement surveillés, N.d.R.), l'abolition de l'isolement en quartier disciplinaire pour certains d'entre eux... (1)

La révolte carcérale est venue sanctionner de façon spectaculaire et sans détour la politique de l'Etat qui, en construisant toujours plus de prisons, se donne les moyens d'assurer la répression de toute contestation sociale. Sa seule réponse fut sans surprise : l'envoi des C.R.S. armés jusqu'aux dents. A Fleury, les mutins à peine arrivés sur les toits criaient : « Nous savons que nous risquons des sanctions ». La Chancellerie connaissait pourtant les moyens de faire taire la colère. Chalandon les a évoqués : des grâces et l'application des peines de substitution. L'arsenal juridique existe, mais pas la volonté politique. C'est que l'opinion publique, à la veille des vacances, s'est confortablement laissée bercer par des discours rassurants sur la construction d'un nouveau parc carcéral qui laissera (pour combien de temps ?) l'espace à toujours plus de taulards. Des C.R.S. face à des mutins, c'est un scénario devenu classique, tout autant que les tabassages et sévices qui eurent lieu dans cet univers clos. Les répercussions, les réactions des familles le sont beaucoup moins.

Le soutien des proches

Ainsi reprendre le fil des événements est riche d'enseignements. En réponse aux propos de Chalandon qui, en bref, félicitait le personnel pénitentiaire dans sa tâche difficile de garder des « voyous », les détenus des Baumettes montent à leur tour sur les toits, saccagent les lieux qualifiés de « lieux de mort lente » alors que personne ne répond à leur première revendication : qu'une commission d'enquête entre et voit dans quelles conditions ils survivent, comment est sans cesse bafouée leur dignité... Les incendies éteints, l'ordre régnant, la vengeance est savamment organisée. Elle ne sera pas seulement l'affaire des matons. A leur rescousse, les C.R.S. interviennent durant la nuit, font sortir en rangs et à poil les détenus, les tabassent... Les quelques effets personnels, dans les cellules, sont à leur tour détruits.

Parallèlement, la Chancellerie demande des sanctions judiciaires pour les mutins. L'administration pénitentiaire désigne une quinzaine de détenus, appelés par la circonstance « mutins », « fauteurs de troubles », « rebelles »... Forts de la détermination et de la solidarité de leurs camarades (des centaines de détenus envoyèrent au procureur une lettre revendiquant leur responsabilité dans les émeutes et donc leur incul-

pation collective), les détenus boucs émissaires ne se laissèrent pas intimider par la justice. Ils usèrent du palais de justice comme d'une tribune pour dénoncer les conditions dans lesquelles la révolte fut bâillonnée. L'écho était d'autant plus assuré que les familles avaient déjà témoigné à l'extérieur de l'iniquité et de la sauvagerie de la répression.

En effet, depuis des jours, aux portes des prisons, les femmes essentiellement tentaient d'entrer pour visiter leurs proches (le parler n'est pas un droit), faisaient circuler les propos recueillis ici et là, expliquaient pourquoi ce vent de révolte à l'intérieur et reprenaient pour elles les doléances émises. Elles prirent l'initiative d'alerter la commission européenne des droits de l'homme (2), alors qu'aucune instance politique française ne relevait le débat social porté sur la scène médiatique par les mutins et leurs proches. Un tel ramdam ne fut pas sans influencer la décision du juge à ne pas juger (du moins pour le moment).

Une vaine explosion ?

Loin s'en faut ! La lutte des détenus n'a pas su faire reculer la politique pénale affichée par le gouvernement, mais était-ce là son objectif ? En montant sur les toits, les détenus ont montré qu'ils refusaient d'en faire les frais. Avant de détruire les cellules vétustes et insalubres, maintes fois aux travers de



lettres ouvertes à la Chancellerie et aux médias les détenus expliquaient ne pas vouloir de nouvelles prisons, mais l'application de peines de substitution. La mémoire collective de leurs luttes passées leur a inculqué la nécessité d'une pression extérieure pour gagner.

Incontestablement, la révolte de juillet est une sanction — qui coûta cher à la politique du tout carcéral. En les soutenant, spontanément, leurs proches et leurs familles montrent une communauté d'intérêts mais aussi — fait important et nouveau — ils veulent tenter sans représentation ni organisation spécifiques de prendre le relais pour peser sur le pouvoir politique (quelle que soit sa couleur) vers moins de détention, moins d'oppression.

Les mouvements successifs qui eurent lieu ces dernières années dans les taules mettent en échec l'enfermement que l'Etat présente comme seule réponse possible et nécessaire aux problèmes soulevés par la délinquance. Une brèche dans le consensus sécuritaire qu'il s'agit d'approfondir, pour que la prison cesse d'être une menace permanente sur nos vies. Cette tâche nous revient à tous. Alors qu'avec peu ou pas de revenu pour vivre, bon nombre de jeunes recourent à de multiples expédients, la prison sanctionne. En mettant hors d'état de nuire durant un temps toute une frange de la jeunesse qui étale son ennui dans les banlieues, son « no futur », son oscillation entre l'oisiveté sans fric et l'occupation à travers de petits boulots mal payés, la justice investit de plus en plus la vie quotidienne de tous, maintient les inégalités sociales.

En ce sens, il est temps de prendre conscience qu'il n'y a pas de domaines ni de luttes séparés, que la prison et la justice posent des problèmes de société et comme tels nous intéressent. Il est indispensable d'y répondre nous-mêmes, d'apporter nos propres solutions, de développer nos capacités à gérer d'autres rapports sociaux. D'ores et déjà nous pouvons imposer de véritables alternatives à l'enfermement. Alternatives ? Un bien grand mot qui, quelquefois, recouvre simplement une pratique solidaire élémentaire telle la constitution de réseaux pour répondre aux garanties de représentation (boulot, logement, etc.), exigées pour l'obtention d'une libération provisoire, d'une conditionnelle, d'une permission de sortie ou autre. Des alternatives existent aussi à travers nos luttes pour l'obtention d'un revenu minimum garanti, pour la gratuité de certains services tels les transports, la médecine, la culture, etc. (3)

Mais en tout état de cause, aucune alternative institutionnelle (comme par exemple les travaux d'intérêts généraux — T.I.G. —, interdiction du port d'arme, etc.) n'a de chance d'être appliquée si la construction de nouvelles prisons ne rencontre aucune opposition de la part du monde extérieur, ni d'être efficace si nous n'abandonnons pas la logique répressive qui se loge dans toutes les têtes face à certaines difficultés. Voilà, en guise de bilan du mouvement, quelques pistes de travail à débattre collectivement. Que le besoin de liberté qui animait les détenus sur les toits des Baumettes, de Fleury et de Douai, etc., ne reste pas sans écho, pour qu'il puisse vivre.

L'équipe d'« Otages » (Lille)

(1) A noter que depuis juillet, à Fresnes, les D.P.S. observent des grèves de la faim tournantes pour l'obtention de cette revendication.

(2) Des messages, télégrammes, etc., peuvent toujours être adressés à la commission européenne des droits de l'homme.

(3) Nous avons maintes fois développé ces sujets dans nos colonnes et notamment à travers des articles pour la dépenalisation de certains délits, sur les mineurs, l'immigration... Un numéro spécial de notre journal tire un bilan plus complet de ces mutineries et reprend notamment des lettres de détenus des Baumettes, de Loos, de Fleury et de La Santé. Vous pouvez le demander en écrivant à « Otages », B.P. 7, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex, contre 10 F.

MUTINERIE

L'autre côté des murs

LA prison de Loos est la maison d'arrêt la plus importante du Nord avec 535 cellules. Cette surpopulation, liée à l'insalubrité des lieux, est cause de nombreux mouvements de protestation des détenus. C'est ainsi que le 13 juillet a éclaté une mutinerie d'une cinquantaine de prisonniers, pour dénoncer les conditions de détention, et réclamer des grâces à l'occasion du 14 juillet.

« On n'est pas des chiens ! »

Lundi 13 juillet, pendant la promenade de l'après-midi, un détenu a escaladé le bâtiment longeant la cour, et a réussi à monter sur le toit de la prison. Par la suite, cinq autres personnes l'ont suivi et ont crié : « On n'est pas des chiens ! ». A l'issue de la promenade, nous étions une quarantaine à refuser de regagner les cellules, tout d'abord par solidarité avec les six, mais aussi pour protester contre nos conditions carcérales auprès des directeurs de l'établissement.

Ainsi, pendant plus de deux heures, nous avons dénoncé l'insalubrité de la prison : la cour pleine de boue par temps de pluie, l'existence de centaines de rats, la vétusté des douches, la nourriture. Nous nous sommes indignés d'être entassés dans des cellules de 9 m², où il est impossible d'avoir une intimité. Nous avons montré notre colère face aux coupures de courant, une heure en moyenne, dues à la légèreté des lignes électriques.

Certains ont demandé la résolution de leurs problèmes individuels (remise de peine non accordée, désir d'un trans-

fert...). Enfin, d'autres ont revendiqué des grâces pour le 14 juillet. Les responsables de la prison, indifférents à nos propositions et voulant faire intervenir les forces de police, nous avons décidé, avec une certaine amertume et écourés d'apprendre qu'il n'y avait pas de grâces pour le 14 juillet, de regagner les cellules.

A la tombée de la nuit, les six sont descendus et ont été aussitôt transférés vers d'autres établissements sans avoir obtenu gain de cause. Toute la nuit, une certaine grogne a régné dans les cellules. Le lendemain, un punk, « Boîte à clous » (sic), a brandi une pancarte avec l'inscription suivante : « Nous voulons nos grâces ! ». Il a été mis au mitard pendant 20 jours pour « incitation à mutinerie ».

Rien n'a changé

Depuis ces événements, la discipline s'est renforcée, et nos conditions de détention sont toujours aussi mauvaises. Il est certain que d'autres mouvements d'agitation se déclencheront, mais il faut espérer que ceux-ci soient mieux organisés que celui du 13 juillet, et qu'ils puissent déboucher sur des résultats. Même si cela appelle la répression, renforce notre marginalisation et notre isolement, lutter pour améliorer notre quotidien, en ayant si possible à l'esprit que seul l'institution d'une société libertaire supprimera les causes actuelles de l'enfermement et abolira la prison.

Eric HÉBERT
de la Maison d'arrêt de Loos

FORUM-DÉBAT

« En finir avec les prisons ? »

Samedi 17 octobre, à partir de 15 h, au centre culturel libertaire « Benoît-Broutchoux », 1/2, rue du Péage, Lille, M^o Fives.

Avec la participation de la revue *Otages*, du Syndicat des avocats de France et de Jacques Lesage de la Haye, professeur de psychologie à l'Université de Paris VIII, auteur notamment de *La machine à fabriquer les délinquants*.

Centre culturel libertaire

RADIO LIBRÉS

Hécatombe sur la F.M.

RADIO-LIBERTAIRE a obtenu sa dérogation et pourra donc émettre en toute légalité pendant cinq ans sur la bande F.M. parisienne. De plus, elle conserve sa fréquence historique : 89.4 MHz et son site habituel d'émission.

De quoi être surpris, n'est-ce pas ? Et de fêter en ce début septembre le sixième anniversaire de « La voix sans maître » l'esprit tranquille... Seulement voilà, tout le monde ne salue pas le champagne sur la bande F.M. A l'heure actuelle, le plan de fréquence, établi par la C.N.C.L., est entré dans sa phase finale d'application.

Le couperet des interdictions est tombé sur de nombreuses radios, certaines ont été saisies, d'autres ont remballé leur matériel, avant de glisser la clef sous la porte. Quelques « pirates » subsistent sur l'espace de la bande F.M. réservée l'armée, dans des conditions telles que personne ou presque ne peut plus les capter.

Une C.N.C.L. avisée, une riposte insuffisante

Depuis des mois Radio-Libertaire préparait minutieusement la riposte à une éventuelle interdiction et maintenant « la vapeur » en vu d'un été qui promettait d'être chaud... et couvert.

Les observateurs unanimes ont pu constater que la C.N.C.L. a su contourner « le cas » de Radio-Libertaire, en évitant de s'en prendre à la seule radio susceptible d'organiser une riposte conséquente. Une main basse sur la F.M. vaut bien quelques sacrifices, et



certaines sages se sont sans doute dit qu'en période électorale « trop de spectacle nuit au spectacle ». La partie fut habilement jouée donc par M. de Broglie et consorts, qui avaient même prévu dans leurs manches quelques fréquences de rechange, histoire de repêcher quelques stations symboles (1), après avoir frappé du poing.

La contestation, elle, s'est principalement regroupée autour du « Réseau liberté », qui mit en commun des heures d'émissions et des fréquences. Force est de constater que ce réseau n'est pas devenu la structure de solidarité qui s'imposait. Et pour cette raison Radio-Libertaire (2) ne l'a pas rejoint. L'absence de transparence et de « déontologie » au niveau des prises de décisions ; l'absence de projet commun, de revendication précise et de solidarité effective ne pouvait faire de cette initiative (intéressante sur le plan radiophonique) qu'une forteresse inutile sur le plan stratégique et dans la lutte.

De plus, le caractère plus « informel » que « convivial » de ce réseau permettait aux opportunistes et aux forts en gueule de tenter toutes les manipulations. Il faut bien reconnaître que derrière une unité de façade, a régné trop souvent un climat de *putch* permanent (3).

R.A.S.

Toutes les stations autorisées ayant rejoint leur place officielle (4), le sort des quelques « pirates » qui subsistent est pour ainsi dire scellé, même si pour une ou deux d'entre elles un espoir subsiste.

Pour les radios libres, cet été fut meurtrier et la C.N.C.L. a su imposer ses choix sans trop faire de vagues. Le silence des organisations et institutions de gauche est à ce titre édifiant. A l'heure où le scénario parisien va se reproduire un peu partout en province, il convient de tirer les leçons de l'hécatombe estivale. La radio associative et culturelle est

morte de trop de pouvoir et de trop peu de solidarité.

Pour les radios non-commerciales autorisées, tout n'est pas réglé pour autant. Elles vont devoir compter avec les radios-frics puissantes, et avec le retrait des subventions qui leur était accordées jusqu'ici. Du « sport » en perspective...

LUCIANO

(pour le secrétariat de Radio-Libertaire)

(1) « Ici et Maintenant », Radio-Alligre », pionnières s'il en est, et « Futur Génération » (ex-« Fréquence Gale ») de la communauté homosexuelle.

(2) Bien que n'ayant pas rejoint le « Réseau liberté », Radio-Libertaire a immédiatement dénoncé le plan de la C.N.C.L. et relayé toutes les informations émanant des stations interdites. Elle a, de nombreuses reprises, donné la parole aux stations culturelles et associatives menacées.

(3) Aucune négociation globale n'a été menée par le réseau, qui n'avait pas de représentant mandaté, ni même de mandat... à donner. Combien de stations, tout en se réclamant du « Réseau liberté », sont allées négocier à leur seul et unique profit un statut avec la C.N.C.L., sans avertir leurs coéquipiers ?

L'ambiance au sein du réseau ne fut pas toujours rose... Un « bel » exemple est celui de « Jazzland » (projet culturel « à vocation commerciale », animé par Roland Fornari que nous connaissons bien, puisqu'il fut animateur à Radio-Libertaire pendant quelques mois en 1982, avant d'être exclu pour ses pratiques peu conformes à nos principes) s'alliant avec « Entreprise » (projet commercial se revendiquant libéral, appuyé par certaines structures financières) pour créer un deuxième réseau grâce à l'aide de Radio-Solidarité (extrême droite et dérogée).

Notons que Roland Fornari, qui fut aussi président à vie des défuntes « Radio-Mouvance » et

« Fréquence Alysées » (gauchistes et « anti-tout »), tourne ainsi une page de sa carrière étonnante, après avoir rangé son matériel à l'abri... Révolutionnaire d'accord, mais sans excès !

(4) Alors que le nom des radios autorisées était publié, mais que leurs fréquences respectives restaient encore à connaître, Radio-Libertaire avait invité les stations dérogées à ne pas rejoindre leur fréquence officielle, si celle-ci était déjà occupée par une autre radio, autorisée ou non. Autant dire que cette solidarité minimum ne fut respectée par aucune !

Amis auditeurs

DEPUIS six ans, vous avez été très nombreux auditeurs ou non, à soutenir Radio-Libertaire, qui s'est donnée comme objectif d'émettre avec le seul financement de ses auditeurs et avec des animateurs bénévoles. Radio-Libertaire, dès sa première minute de vie, a dit non à la publicité. Elle a dénoncé et continuera de le faire les radios-frics, qui ne font que renforcer l'empire de la publicité par l'intermédiaire de la bande F.M.

Aujourd'hui Radio-Libertaire est dérogée sur 89.4 MHz. Mais elle ne change pas pour autant son fonctionnement. Cette dérogation, chacun d'entre nous — auditeurs, militants, animateurs — l'a voulue ; nos combats depuis six ans ont fait que nous obtenions cette année un droit d'émettre légal qui n'est pas pour autant un acquis définitif.

Nous avons lutté contre le monopole d'Etat en créant des radios libres avant la prétendue libéralisation des ondes ; ce que les socialistes nous ont détruit, nous l'avons reconstruit ; ce que la droite nous concède c'est grâce à notre détermination et nous devons le défendre, être vigilants. Ce que le pouvoir autorise aujourd'hui ne doit pas nous faire oublier que, en d'autres temps, au nom des mêmes principes il nous l'a refusé et nous a baïllonné à l'occasion. Nous continuerons à défendre notre liberté d'expression et pour cela, aujourd'hui comme hier, nous avons besoin de vous. Radio-Libertaire a bénéficié des subventions versées aux radio locales privées. Ces subventions ont servi à la remise en état de notre studio saccagé et aux charges incombant au fonctionnement d'une radio. Bien évidemment, elles ne suffisent pas. La publicité étant bannie de nos ondes, nous avons besoin d'argent, nous avons besoin de vos souscriptions.

Nous avons à votre disposition la carte d'auditeur Radio-Libertaire — premier soutien mis en place lors de la création de Radio-Libertaire. Cette année, un effort sera fait pour améliorer les prestations que vous offre cette carte. Des badges, des autocollants, des cassettes d'émissions — façon toute simple de soutenir — sont également à votre disposition. Nous sommes dérogés parce que nous l'avons voulu. Montrons notre détermination à garder notre radio, à l'améliorer, à continuer de faire de la radio libre. Nous comptons sur vous, et nous savons que vous ne nous avez jamais abandonnés. Ensemble, nous prouverons que la radio sans annonces publicitaires peut vivre.

THIERRY

(pour le secrétariat de Radio-Libertaire)

Communiqué

Radio-Libertaire dénonce la répression qui vise les radios non-autorisées. Si une gestion de l'espace hertzien s'avère indispensable, il est en revanche inadmissible que les seuls critères de choix retenus soient ceux dictés par les stratégies politiques ou mercantiles.

La preuve est faite, s'il en était besoin, que le libéralisme a bien peu de chose à voir avec la liberté. Un nouvel exemple a été donné de l'arbitraire de l'Etat, de sa non-neutralité et de son caractère répressif face aux phénomènes de société qu'il prétend gérer au nom de l'intérêt général.

Bien qu'autorisée, Radio-Libertaire continuera à informer le public de la situation dramatique que connaît aujourd'hui la bande F.M. et assurera une solidarité active envers les stations associatives et culturelles menacées, en se faisant écho de leurs initiatives.

Radio-Libertaire



AFFAIRE DOMINIQUE LESTRAT

Après 70 jours de grève de la faim

B IEN qu'il n'ait pas obtenu gain de cause sur sa principale revendication, à savoir sa réintégration à l'Hôpital de jour de Laon sur un poste d'éducateur, Dominique Lestrat a cessé sa grève de la faim le 30 juillet 1987 à 21 h (1). Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette affaire, que nous avons traitée dans les *Monde libertaire* de mai et juin 1987. Nous invitons les lecteurs à s'y reporter. La mobilisation s'est accentuée en juillet, avec une « bonne couverture » audio-visuelle de F.R. 3-Picardie et Antenne 2. C'est d'ailleurs à la suite du reportage diffusé sur cette télévision nationale qu'un poste d'animateur, donc respectant les qualifications professionnelles de notre camarade, lui a été proposé au Centre hospitalier de Laon, aux mêmes conditions matérielles qu'à l'Hôpital de jour de Laon (salaires, horaires, moyens de travailler, etc.).

Une action de longue haleine

A partir de cette époque, de nombreuses personnalités politiques, aussi bien de droite que de gauche, se sont manifestées pour, sinon apporter un soutien franc et massif à notre camarade libertaire, du moins pour dénoncer sans équivoque le comportement outrancier de M. Imbert, le directeur du C.H.S. de Prémontré, qui rappelés l'avait, le 13 mai 1987, pour la troisième fois consécutive, licencié Dominique Lestrat après que le tribunal administratif ait cassé les deux premiers licenciements. Un nouveau recours a été déposé devant ce tribunal, et ce troisième licenciement illégal sera à coup sûr annulé comme les autres.

Cette action de longue haleine aura permis d'isoler politiquement, et de manière définitive, ce directeur bien particulier. Il serait pour

le moins dangereux pour un candidat aux élections de se réclamer d'une quelconque solidarité avec ce triste individu, tant sa réputation s'est dégradée. Et chacun de laisser

« L'analyse de cette expérience douloureuse renforce mes convictions libertaires, et mon principal souci, en tant que citoyen et militant de la Fédération anarchiste,



sera plus que jamais de combattre ce prétendu système démocratique, qui démontre une fois de plus qu'il est incapable de rendre justice et d'assurer l'émergence de la vérité ».

Gr. d'Anizy-le-Château

(1) Dont 10 jours sous médicaments.

entendre à Dominique que des efforts sont faits pour qu'Imbert foute le camp...

Cette action aura eu aussi une autre incidence : le renforcement du groupe de la Fédération anarchiste d'Anizy-le-Château, qui a considérablement augmenté son audience et « fait le plein » de militants et de sympathisants formés dans l'action. Imbert et tous les gens de sa sorte n'en ont pas fini avec les anarchistes... Le combat continue donc sous d'autres formes : procédures devant le tribunal administratif, et harcèlement politique pour précipiter le départ d'Imbert vers d'autres horizons que la direction d'hôpitaux psychiatriques.

Nous terminerons cet article en donnant la parole à Dominique, qui notait dans le communiqué annonçant la fin de son action :

ANTIMILITARISME

Vous avez vos papiers militaires ?

L E 22 octobre 1985, à Rennes, se déroulait le procès de Christian Frigault, insoumis total. A l'annonce du jugement, une quinzaine de sympathisants déchiraient leurs cartes du service national. Deux ans plus tard, les morceaux ont été recollés, et leurs propriétaires convoqués le 22 septembre. Pour un procès réellement collectif, tous les inculpés sont invités à se faire connaître au plus vite. D'après l'article 133 du code de justice militaire, ils risquent jusqu'à un an de prison.

Leur crime : avoir manifesté solennellement leur soutien à un insoumis lourdement condamné. Ce procès sera donc clairement celui de la solidarité. Elle constitue depuis deux ans, pour les objecteurs affectés en service civil, les objecteurs et les insoumis totaux, l'un des axes de riposte à la répression. J'ai l'honneur de faire partie des antimilitaristes poursuivis. Ancien des C.L.O., membre fondateur de la Coordination de soutien aux réfractaires, membre du secrétariat de l'Union pacifiste de France, animateur sur Radio-Libertaire, je suis exempté du service national actif — comme des milliers de jeunes chaque année. Ces réformes n'ont souvent rien de médical et — bizarre, bizarre — touchent beaucoup plus largement ceux qui effectuent des études longues... Privilège de classe ?

A coup de statistiques et de sondages douteux, le pouvoir souhaite généraliser l'idée d'une jeunesse favorable au service militaire. Certes, les luttes antimilitaristes et collectives sont moins spectaculaires qu'autrefois, mais la caserne dégoûte toujours autant notre belle jeunesse.

L'exemption, en particulier pour des motifs psychiatriques bidons, est la forme la plus répandue de contournement du service national. Bon nombre d'exemptés méritent virtuellement le titre de « réfractaire » mais leur démarche, lorsqu'elle s'arrête là, n'est qu'individuelle, effectuée avec la complicité de l'armée, sans portée politique. Or leur acte est bien un acte de refus.

Par mon procès, je veux affirmer le lien entre ce refus massif du service et le témoignage des réfractaires, dont 500 remplissent les prisons françaises. Ne voulant ni effectuer un service militaire ni deux ans de service civil, et n'ayant aucune envie d'aller en taule, j'ai choisi de me faire exempter en racontant une série de bobards au psychiatre. D'après l'article 117 du code du service national, je risque un mois à un an de prison, et l'annulation de l'exemption... A suivre, le 22 septembre, au Palais de justice de Rennes, à 14 h, chambre spécialisée dans les affaires militaires.

Michel LEBAILLY

Pour tout contact : répondeur-enregistreur antimilitariste (tél : 116.11.43.03.62.03), ou écrire au Comité de soutien aux réfractaires, c/o C.L.O., B.P. 103, 75522 Paris cedex.

1887-1987

L'espéranto a 100 ans

L E 21 juillet 1887, paraissait à Varsovie une petite brochure de 40 pages qui allait faire le tour du monde. Son titre : *Le premier livre*. Son auteur : le docteur Espéranto. Sous ce pseudonyme se cachait le docteur L.L. Zamenhof, et le contenu de la brochure, le projet d'une langue internationale, allait devenir célèbre. Sous le nom du pseudonyme, l'espéranto était né ; et il fête cette année son premier centenaire.

Cent ans, c'est une bonne période, et c'est une durée de vie suffisante pour pouvoir faire un bilan serein (1). L'espéranto est la plus jeune des langues parlées à la surface du globe. Elle est pratiquement la seule langue auxiliaire qui ait dépassé le stade de projet, pour devenir la langue de communication internationale d'une communauté humaine — que l'on peut estimer à quelques millions d'individus.

Les organisations espérantistes regroupent des dizaines de milliers d'adhérents, qui sont présents dans le monde entier, dans toutes les activités humaines : pédagogie, science, économie, littérature, etc. Le but de ces organisations est essentiellement culturel : stages, congrès, conférences, publications, etc. On dénombre près de 400 organes de presse, et il paraît à peu près un livre ou une brochure par jour au minimum.

L'année jubilaire a été l'occasion pour le mouvement espérantiste d'organiser des centaines de grands rassemblements. Le plus important a eu lieu la dernière semaine de juillet à Varsovie, où le congrès universel de U.E.A. a regroupé près de 7 000 personnes. C'est le plus grand congrès de toute l'histoire du mouvement espérantiste.

A signaler également la conférence de Sraz (Autriche), la brillante semaine culturelle de Zasreb (Yougoslavie), et le congrès de S.A.T. Ce dernier s'est tenu à Boulogne-sur-Mer, du 22 au 29 août, où il a regroupé 400 travailleurs, et sur les lieux mêmes où a eu lieu le premier congrès universel de 1905. Cette manifestation a été l'occasion de rappeler le vœu exprimé par L.L. Zamenhof (2) : « *Vraisemblablement notre langue démocratique n'a pas de signification aussi profonde pour quiconque plus que pour les travailleurs, et j'espère que tôt ou tard la classe ouvrière sera le renfort le plus important de notre projet. Les travailleurs ne se contenteront pas de reconnaître l'utilité de l'espéranto, mais plus que d'autres ils sentiront la base et l'idée de l'esperantisme* ».

Yves PEYRAUT

(1) Pour en savoir plus, « *Volonté Anarchiste* » va éditer une brochure sous le titre : *L'Espéranto, langue internationale*.
(2) A l'occasion de ce congrès un buste de Zamenhof a été érigé sur une des places de la ville.

COLONIALISME

Kanaky, la lutte continue

M ARDI 1^{er} septembre, nous étions 3 000 à manifester à l'appel du F.L.N.K.S.-France pour soutenir les marches organisées en Kanaky par le F.L.N.K.S. Ensuite, vu les événements du 22 août, cette manifestation voulait montrer aussi notre opposition à la répression que subissent les indépendantistes en Kanaky (actuellement 70% des prisonniers, en Nouvelle-Calédonie, sont des militants indépendantistes).

Le référendum

Les marches ont pour objet de montrer, de manière pacifiste — chacun aura pu s'en rendre compte lors du tabassage, le 22 août —, l'opposition du peuple kanak au référendum du 13 septembre. Devant le peu de place dont nous disposons, nous ne pouvons revenir sur les motivations du F.L.N.K.S. pour appeler au boycott (actif ou passif, la décision n'est pas encore prise) du référendum.

Toujours est-il que Pons et Lafleur (leader du R.P.C.R.) voient d'un très mauvais œil cette mobilisation et craignent qu'elle ne réussisse ; ce qui, d'après les informations dont nous disposons, est le cas (rappelons que Pons a déclaré que le F.L.N.K.S. ne représentait plus que 400 personnes !). Tous les moyens sont bons pour faire en sorte que ces marches ne puissent avoir lieu. Tout d'abord l'appel, courant juillet, à une « *contre-marche tricolore* », qui aurait lieu au même moment que celles prévues par le F.L.N.K.S. Cette initiative était prise par Lafleur, de passage à Paris.

En fait, ce triste sire a obtenu ce qu'il escomptait : l'interdiction, par Paris, de toutes les marches. Ensuite, devant la détermination du F.L.N.K.S., dont les responsables déclaraient, passer outre l'interdiction, tout l'arsenal policier

et militaire est mis en place, avec pour conséquence les exactions qui deviennent monnaie courante. En premier lieu on assiste à l'envoi de renforts (il y a maintenant un uniforme pour sept Kanaks, hommes, femmes et enfants confondus, ce qui correspondrait à huit millions de soldats sur le pied de guerre en France). On peut estimer à 9 000 le nombre d'hommes en armes envoyés par le gouvernement en Kanaky.

lucidité face aux colonisateurs. En effet, quotidiennement se tiennent, dans différents villages, villes, etc., des rassemblements et des manifestations, au cours desquels des cahiers de revendications sont remis aux autorités. En outre, depuis deux mois, aux îles Loyautés, sont organisées des grèves de la faim tournantes : ce mouvement a gagné la Grande-Terre, pour protester contre le pseudo-référendum de Pons (à



L'état de siège

Actuellement, la Kanaky est en véritable état de siège : contrôle policier, arraisonnement par la marine nationale de bateaux transportant des militants indépendantistes, autocars réquisitionnés, etc. En outre, le gouvernement français a refusé d'accorder un visa aux sympathisants australiens qui voulaient se rendre en Kanaky à l'occasion des marches, de nombreux journalistes sont également touchés.

Mais rien n'y fait, le peuple kanak nous montre tous les jours à la fois sa détermination et sa

Nouméa notamment). Depuis le 19 août, au camp Est (prison de Nouméa), plusieurs prisonniers politiques et de droit commun ont entamé eux aussi une grève de la faim, pour les mêmes raisons, et ce jusqu'au 13 septembre.

Il est clair, quoi qu'en dise le gouvernement, que le mouvement indépendantiste est une réalité en Kanaky ; quelque soient les moyens de répression mis en œuvre (à moins d'un génocide) on ne peut briser des aspirations d'émancipation, lorsqu'elles sont portées par toute une population.

J.-C. (Gr. Sabate)

ESPAGNE

La reconversion navale et la lutte à l'usine A.E.S.A. de Puerto Real

Nous publions, ci-dessous, le 1^{er} volet d'un article relatant la lutte menée depuis plusieurs mois par les travailleurs de Puerto Real, dans la province de Cadix (Andalousie), à propos du démantèlement des chantiers navals. Le 2^e volet sera publié dans notre prochain numéro.

La brièveté est nécessaire mais, néanmoins, difficile à obtenir quand il s'agit d'expliquer tout un processus de lutte s'étalant sur une telle durée. Mais nous tenterons tout de même d'y parvenir. Quand, dans l'année 1983, parut le décret de reconversion industrielle, signé par les centrales syndicales : U.G.T., E.L.A.-S.T.U., celui-ci, déjà connu dans ces grandes lignes, faisait l'objet de constatations par le reste des syndicats.

Une situation sociale catastrophique

En 1985, les CC.OO. (commissions ouvrières, d'obédience communiste) faisaient marche arrière et cessaient toute contestation. Le décret en question laissait apparaître toute une série de mesures parmi lesquelles nous résumons les plus importantes :

1. Création des Fonds de promotion de l'emploi. Leur durée est de trois ans avec un versement économique de 80% du salaire brut. Suspension du contrat de travail avec l'engagement de réintégrer les sans-emplois.

2. Pré retraites à 55 ans.

3. Création de zones de réinstallation. Définition d'une liste des effectifs, sur la base de 3 408 travailleurs.

4. Normes de caractères financiers et fiscaux.

De tous ces points, seuls ceux qui nous portaient préjudice ont été appliqués. Plus de 17 000 travailleurs furent inscrits au Fonds de promotion de l'emploi, la liste des effectifs fut réduite en adoptant la préretraite à 55 ans et en éliminant l'incorporation des apprentis, qui selon notre convention collective devaient augmenter annuellement de 1% la liste des effectifs. Le compromis par lequel l'A.E.S.A. de Puerto Real s'était engagée à contracter selon les charges de travail 108 000 T.R.B.C., soit 4 à 5 bateaux annuellement, s'est trouvé finalement réduit à l'obtention d'un seul contrat en 4 ans.

Les fameuses zones d'urgence de réindustrialisation dans la Baie de Cadix n'étaient en fait que de la poudre aux yeux. Des 17 000 travailleurs du secteur naval du pays qui étaient au Fonds de promotion de l'emploi, il en reste encore 14 000 qui attendent d'être réembauchés, et ce depuis plus de trois ans. Quant aux entreprises nouvelles, qui devaient créer des emplois, celles-ci brillent par leur absence. En fait, sur un total de 3 408 travailleurs, plus de



devoir sortir un nouveau décret en harmonie avec les fameuses directives de la C.E.E., lesquelles aggravent encore plus la situation, déjà par elle-même désespérée. Le salaire irait en se réduisant tous les semestres, c'est-à-dire que les travailleurs toucheraient les premiers six mois 70% de leur salaire brut, puis six mois après 60%, enfin dans un troisième temps 50%... pour finir logiquement à la rue !

En ce qui concerne la mobilité géographique et fonctionnelle, ce nouveau décret aggrave substantiellement le précédent. Ainsi, les travailleurs qui se voient offrir des postes en compensation peuvent être déplacés à plus de 25 kilomètres de distance de leur lieu d'origine (contrairement au décret antérieur), avec le fait aggravant qu'on ne res-

serait pas leur catégorie professionnelle. Si le travailleur n'accepte pas, il perd tous ses droits. Malgré toutes ces mesures, les syndicats, et surtout les CC.OO., ne font rien depuis plus d'un an, ces derniers préparent en fait le terrain au P.C.E. (Parti communiste espagnol) et travaillent à son projet politique électoral.

Voilà ce qu'est la gauche unifiée ; il faut préparer les élections et pour ce faire démobiliser, afin que le « peuple ouvrier » reste toujours dépendant des politiques et des fausses perspectives d'espérance. Ainsi, nous arrivons au mois de novembre 1986 où les travailleurs sont convoqués par le C.E. et les centrales syndica-

les des CC.OO., U.G.T. et le C.A.T. ; ceux-ci nous proposent de nous mobiliser (c'est curieux, cette nécessité, la C.N.T. l'a toujours ressentie clairement) face aux « manquements de l'administration ». Plus tard, il nous fut démontré que ce qui les intéressait réellement était de créer une ambiance propice pour les élections syndicales devant se dérouler au mois de décembre. Effectivement, après les élections du nouveau comité, ils convoquèrent les assemblées sans notre concours. Plus tard, les événements devaient démontrer, que cela ne leur plaise ou non, qu'ils devaient compter avec la C.N.T.

Qu'on le veuille ou non, c'est bien nos propositions de lutte qui furent mises au premier

dis et jeudis, avec la perspective de continuer indéfiniment jusqu'à ce qu'il y ait une solution à nos problèmes.

Chronologie des luttes à Puerto Real

Ainsi, tous les mardis, les travailleurs en régulation d'emploi maintiennent les assemblées et les barrages de route avec des barricades. De cette façon, de mardi en mardi, de barricades en barricades, nous en arrivons au 10 février, où brûle le coffret des câbles téléphoniques qui laisse sans ligne plus de 14 000 appareils téléphoniques à Cadix. Le 16 février, la même opération se reproduisit. C'est alors que le gouverneur commença sa politique de diffamation par le biais des médias contre les travailleurs.

Le 24 février, quelque 300 policiers, parmi lesquels se trouvait une compagnie des corps spéciaux de Cordoba, assaillirent l'usine et il se produisit un affrontement avec les travailleurs. Il y eut plusieurs blessés de part et d'autre. Pour sa part, la C.N.T. continue à maintenir la proposition de lutte par l'action directe qui, au contraire des propositions du comité et des autres syndicats, fut approuvée par la quasi totalité des travailleurs qui continuèrent à nous démontrer leur confiance aux assemblées du mardi après-midi.

Le 3 mars, la prise de l'usine par la police se reproduisit, il y eut une recrudescence des affrontements. Nous fîmes des barricades dans l'usine avec des fourgons, ce qui fit que nous dûmes nous réfugier sur le pont d'un bateau. Les compagnons qui étaient au travail, en voyant notre situation délicate, abandonnèrent celui-ci et se joignirent à nous. Au corps à corps, nous expulsâmes la police hors de l'usine. Ce fut quelque chose d'indescriptible, émouvant de solidarité et de force. Sept jours plus tard, nous décidâmes de manifester à Puerto Real, nous coupâmes la circulation sur la route nationale, des barricades surgirent et un coffret de câble téléphonique brûla de nouveau, laissant cette fois la province de Cadix coupée du reste du pays.

Le gouverneur Mariano Baquedano déclara : « c'est une bande de terroristes, parfois je désire presque l'état d'exception ». Cet « homme » confond l'Espagne et le Chili, bien qu'à vrai dire, chaque jour nous nous demandons s'il existe tant de différences que cela entre les deux régimes en ce qui concerne la répression des travailleurs.



2 000 sont en cours de régulation d'emploi depuis plus de trois ans pour la plupart. Cette durée explique que nous ayons épuisé nos indemnités chômage. Plus de 300 apprentis d'Andalousie d'A.E.S.A. : Seville, Cadix et Puerto Real sont à la rue, vu que les entreprises refusent d'appliquer les accords signés par les autres entreprises, selon lesquels un calendrier d'incorporation devait être effectif à partir de janvier 1987. Une fois encore, leurs signatures ne valent rien.

Dans le même esprit, une information nous est parvenue selon laquelle le gouvernement

Malgré toutes ces mesures, les syndicats, et surtout les CC.OO., ne font rien depuis plus d'un an, ces derniers préparent en fait le terrain au P.C.E. (Parti communiste espagnol) et travaillent à son projet politique électoral.

Voilà ce qu'est la gauche unifiée ; il faut préparer les élections et pour ce faire démobiliser, afin que le « peuple ouvrier » reste toujours dépendant des politiques et des fausses perspectives d'espérance. Ainsi, nous arrivons au mois de novembre 1986 où les travailleurs sont convoqués par le C.E. et les centrales syndica-

plan et votées par la majorité des travailleurs — la lutte fut et est encore menée sur nos bases. A la différence des autres syndicats, qui fondent leurs critiques sur la politique économique du gouvernement, la C.N.T. entend démontrer aux compagnons que c'est le système lui-même, basé sur une construction bourgeoise, qui permet les injustices et perpétue l'exploitation de la classe ouvrière.

Depuis l'assemblée du 8 janvier, il a été décidé de couper la route d'accès au pont reliant Cadix à Puerto Real sur la proposition de la C.N.T. Durant cinq heures, nous avons maintenu la lutte constamment, tous les mar-



Une répression féroce

Le 30 mars, les femmes de Puerto Real s'auto-organisèrent et manifestèrent par solidarité. Elles furent plus de 500 à s'unir pour couper la route. Désormais, chaque mardi elles sortent dans la rue et démontrent leur solidarité avec les travailleurs. Quant aux syndicats et au comité d'entreprise, ils ne cessent de se déclarer « opposés à la violence », et ainsi se perpétue l'encercllement et l'isolement de la C.N.T. Depuis le début du conflit, le gouverneur tente de faire croire à l'opinion publique que la lutte d'A.S.E.A., à Puerto Real, est le fait de 30 à 40 travailleurs qu'il faut isoler et juger comme « délinquants ». Les faits montrent combien il est dans l'erreur. En effet, quand nous décidons d'agir dans le village même, ce sont plus de 10 000 personnes qui s'unissent à nous dans les manifestations même les commerçants ferment spontanément boutique.

Le 2 avril, de nouveaux affrontements eurent lieu avec la police. Nous eûmes à affronter la réserve de Valladolid, ou celle de Mérima, ou celle de Limares, ou encore celle de Cordola ! Mais qu'est-ce que cela change ? Ils sont tous semblables, ils viennent tous pour réprimer les travailleurs, avec une violence inouïe. Lors de ce même affrontement, Puerto Real fut prit militairement, des barricades s'élevèrent en différents points. Les femmes depuis leurs fenêtres frappèrent sur des casseroles et insultèrent la police, celle-ci tira en direction des fenêtres et blessa une fillette de 11 ans ; des bombes fumigènes et des balles en caoutchouc furent tirées sans discernement.



Cinq compagnons de lutte furent arrêtés. La répression s'étendit à toute personne marchant dans la rue ; qu'elles soient de la manifestation ou non, plusieurs furent tabassées. Il s'agit de provoquer la terreur et de donner une leçon à ce village dont le délit est de défendre son avenir en se révoltant contre un destin de chômage et de misère. Deux de nos militants furent détenus et mis à disposition judiciaire, deux autres

de nos compagnons ont reçu une telle « raclée » que depuis l'un deux crache du sang. Au commissariat, la police dit ne pas connaître ces militants, gageons qu'ils auraient aimé les tenir plus longtemps entre leurs mains. Quant aux détenus, faute de preuves, les policiers leur mirent entre les mains des bâtons, des pierres et des tournevis, à l'intérieur du fourgon, afin de pouvoir les accuser. Ainsi, le pouvoir disposait-il de la justification nécessaire pour appliquer la loi anti-terroriste.

Le mardi 7 avril, commença par la contestation de la fermeture de l'usine. La direction explique cet état en déclarant qu'une telle mesure était destinée à éviter les affrontements entre policiers et travailleurs, ininterrompus depuis le 8 janvier. Notre réponse se traduisit par l'organisation d'une grande manifestation dans le village, qui cette fois se déroula sans incidents. Pour cette occasion, le déploiement des forces policières fut énorme : de nombreux soldats et deux hélicoptères.

Le jeudi 9 avril, l'assemblée de quelques 8 000 personnes approuva la décision de se

diriger en cortège vers la route. La lutte ne tarda pas à commencer, barricades, courses, charges policières et affrontements furent notre lot durant quelques heures. Quatre compagnons furent détenus et passèrent la nuit au commissariat ; deux autres furent pourchassés à l'intérieur d'une maison, la police fit irruption à coups de matraques, détruisant la porte d'entrée et différents meubles, et menaça le propriétaire d'arrestation. Cet affrontement dura plusieurs heures avec des blessés de part et d'autre, tandis que le comité d'entreprise et les syndicats CC.OO., U.G.T. et C.A.T. se terraient tels des lapins. Il en fut de même pour la direction de l'entreprise qui tous les mardis est introuvable.

Section syndicale de A.E.S.A. à Puerto Real C.N.T.-A.I.T.



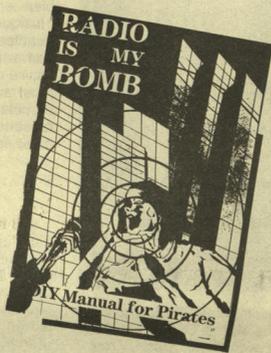
ANGLETERRE

Radios pirates

Le ministre de l'Intérieur britannique s'inquiète de la recrudescence des stations de radio pirate dans ce pays, et du manque d'inspecteurs pour traquer ces dernières. La législation avait été préparée l'année dernière, afin de légaliser les « radios de communautés », mais cette idée fut abandonnée sous la pression de l'Institut Adam-Smith (pôle de pensée, d'extrême droite, du « marché libre »), qui préfère, plutôt, la libéralisation des stations commerciales.

La proposition de loi a donc été réécrite, et une campagne a commencé avec des affirmations fausses, d'incitation à la violence. Le bouc émissaire, dans l'affaire, est composé de une ou deux stations de radio anarchistes. Ne réussissant pas à les fermer, elles et d'autres, l'Etat a fait appel à divers coups fourrés. Il s'en est, en particulier, pris à une publication anarchiste, qui explique comment construire et faire fonctionner sa propre radio.

La publication en question, *Radio is my bomb*, fut l'objet d'un épisode télévisé sur les différentes chaînes nationales. Les médias accusent les éditeurs de la publica-



tion d'inciter à la violence contre les inspecteurs surveillant les radios pirates et la police. Et pour défendre cette thèse, ils se réfèrent à deux incidents, survenus à Birmingham, lors desquels un policier fut attaqué et un inspecteur, sorti de sa voiture mourant, plus tard, d'une crise cardiaque.

Le ministère de l'Intérieur a affirmé que c'est l'incitation à la violence des anarchistes qui a donné une mauvaise réputation aux « pirates respectables ». En fait, il désire que les radios non-commerciales soient interdites, et en particulier celles qui diffusent des informations politiques.

D'après des informations parues dans *Black Flag* n° 174

PARAGUAY

40 ans de dictature

Mais le plus fort, c'est que l'ambassadeur paraguayen en Argentine, dans le journal *La Prensa*, justifie la répression en disant que c'était une réunion politique qui, par ses caractéristiques, menaçait l'ordre public.

Le peuple paraguayen vit un drame permanent, victime d'un régime corrompu où le gouvernement et tous les gens du pouvoir

se distribuent les bénéfices de la contrebande de drogue, de la vente d'armes et autres commerces lucratifs. Ce peuple a besoin de l'appui et de la solidarité de tous.

Extraits d'un article traduit de « el Libertario » (organe de la Fédération libertaire argentine)

URUGUAY

Loi de l'oubli

La Fédération anarchiste uruguayenne (F.A.U.) rejette la loi de l'oubli. Dans une déclaration lucide et énergique, elle condamne cette mesure parlementaire, qui exempte les assassins et les tortionnaires des forces armées uruguayennes. La F.A.U. déclare : « (...) On nous a accusés d'antimilitarisme vulgaire. Mais nous croyons que le vulgaire est de ne pas voir la réalité des choses, de vouloir les ignorer. Notre antimilitarisme se nourrit de la réalité quotidienne de la population. Et cela nous semble plus juste que d'aller chercher des « militaires progressistes » au milieu des criminels.

Les forces armées uruguayennes l'ont, malheureusement, confirmé. Il ne faut pas se laisser surprendre ni se laisser abuser. Le mieux est de regarder l'ennemi en face et d'unifier les forces prêtes à s'opposer à lui (...).

Relations internationales

AL'AUTOMNE 1985, Jean-Roger Caussimon a rejoint sans espoir de retour « La mer et l'Océan ». A l'occasion de cet anniversaire, nous publions une interview réalisée en juin 1984 à Thionville, alors qu'il chantait pour un groupe antimilitariste.

Tour à tour comédien, acteur, chanteur, Jean-Roger Caussimon évoque ici sa vie et ses rencontres, notamment avec Léo Ferré. De cette amitié il nous reste, entre autres, le disque : « Les loubards », dont les textes ont été écrits par Jean-Roger Caussimon, et qui ont été chantés par Léo Ferré.

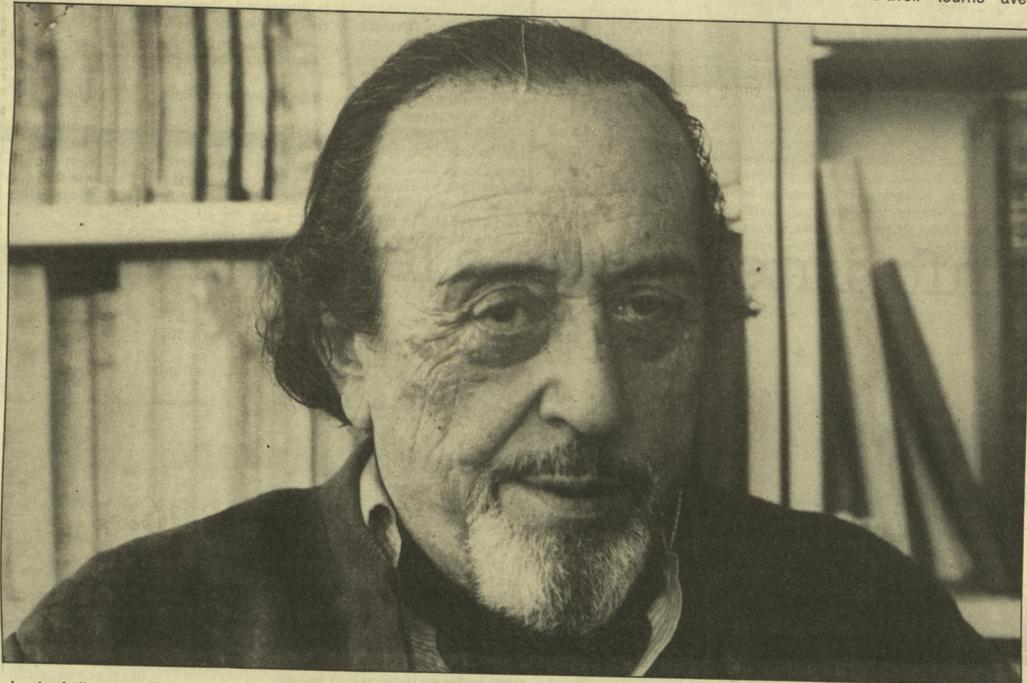
Comité de rédaction

J'ai eu la chance de pouvoir exercer mon métier tout de suite. J'ai commencé à Bordeaux. J'avais fait mes études et j'ai pu passer tout de suite dans un théâtre, un théâtre régulier qui jouait une pièce par semaine. A cette époque-là, j'avais 17 ans et je suis monté à Paris parce que le progrès faisait que le théâtre commençait à être déserté un petit peu à Bordeaux.

Je suis allé au Conservatoire, puis j'ai connu cette aventure pénible, que d'autres ont connu avant moi, je parle de la guerre et de la captivité. Ensuite, quand je suis revenu de plusieurs années d'absence et d'éloignement de mon pays, j'ai pu jouer au théâtre à Paris, très souvent, et tourner pas mal de films. J'écrivais aussi des chansons, parce qu'en même temps je passais au cabaret le soir, après le théâtre. J'ai écrit des chansons et j'ai pu connaître plusieurs interprètes. Evidemment, je pense que le public les connaît, c'est Catherine Sauvage, ce sont les Frères Jacques, c'est surtout mon ami Léo Ferré.

Léo Ferré...

Ma rencontre avec Léo Ferré fut très simple. Léo Ferré est venu un soir au cabaret du



« Lapin Agile » où je passais. Alors, j'avais des chansons, je lisais des textes... Il a entendu un texte, qui s'appelle *A la Seine*, et quand je suis descendu de la scène Léo Ferré, qui avait alors des cheveux noirs et drus et des lunettes un peu à la Schubert avec des montures d'acier, me dit : « Monsieur, est-ce que vous me donnez l'autorisation de mettre votre poème en musique ? ». Je lui dit : « Oui, monsieur ». « Bien, je reviendrai vous voir dans 48 heures. Vous ne me connaissez pas, je m'appelle Léo Ferré ».

Et évidemment, il n'était pas connu, il n'avait pas encore débuté à Paris. Il est revenu 48 heures après, il m'a joué l'air qu'il avait écrit sur mon texte, et ça a été le com-

mencement de notre collaboration et de notre amitié qui est maintenant fraternelle.

La chanson...

Je chantais au cabaret. J'ai eu l'occasion de chanter à l'*Ecluse*, qui a été un cabaret célèbre près du pont Saint-Michel. J'ai chanté au *Lapin Agile* également, j'avais abandonné un petit peu le cabaret pendant une dizaine d'années, parce que j'étais très pris par le théâtre et le cinéma. Jusqu'au jour où j'ai rencontré Pierre Barouh qui était un des directeurs artistiques de la maison de disques Saravah, qu'il avait d'ailleurs créée lui-même à la suite du succès de *Un homme et une femme*. Pierre Barouh est un personnage mystérieux et ouvert à la fois, c'est un grand vagabond sur la terre et un grand vagabond dans ses découvertes. Et il a tenu à ce que je fasse un disque, mon premier 33-Tours. Je lui ai dit : « Mais vous n'en vendrez pas, ça n'intéressera personne ». Il m'a répondu : « Mais ça m'est égal. Si j'ai un disque de Caussimon chantant ses chansons, ça sera ma récompense ». Le disque a eu du succès, et on en est au septième.

La mer...

C'est un grand thème, je pense que je ne suis pas le premier à le dire. Un des seuls militaires pour qui j'ai un peu d'admiration, c'est Cousteau. J'ai de l'admiration pour lui, parce que c'est quelqu'un qui veut sauver la mer, puisque ce sont les deux tiers de notre planète c'est la source de la vie... Je suis

INTERVIEW

Jean-Roger Caussimon

« Ce vent venu de l'Océan »

truire grand-chose. Même les immeubles qui sont construits, j'ai eu l'occasion d'en voir sur la Méditerranée, la mer grignote tout, elle enlève le sable et après l'eau rentre. C'est extraordinaire. Dans des villes comme La Motte, on a voulu faire des immeubles à dix mètres de la plage... mais la plage s'en va. La mer retire son sable, et quand il y a une tempête ou un vent fort, l'eau rentre librement là-dedans... Elle se défend.

L'anarchie...

Je suis anarchiste de cœur. Mais seulement, il faut se méfier quand on se sert des mots et qu'on dit au public : « Je suis anarchiste ». Il y a eu tellement de propagande anti-anarchiste, de propagande beauf, que l'on vous dit : « Alors quand vous voyez un sens interdit vous ne le respectez pas ». oia, ce n'est pas l'anarchie. L'anarchie, c'est de faire confiance à l'homme et savoir qu'il est assez raisonnable, lui-même, pour se conduire dans une société fraternelle et humaine. Et c'est l'homme, lui-même, et non pas les choses imposées par des traditions, par « on-ne-sait-pas-qui », par des superstitions, par l'intolérance et tout ça... C'est absolument insupportable, et être anarchiste c'est avoir confiance dans la nature humaine.

Les meilleurs souvenirs au cinéma...

Mes plus grands souvenirs au cinéma, c'est évidemment d'avoir tourné avec

tes. C'est également un très bon souvenir, un peu court. Ma présence m'a semblé un peu courte parce que j'étais très bien avec eux, mais enfin c'était un très bon souvenir.

La chanson, aujourd'hui...

Je ne suis pas juge mais il y a une chose : c'est que la chanson française n'a pas beaucoup de programmation sur les radios officielles et périphériques. Tu sais, moi, j'allume mon poste, j'entend du rock tout d'un coup, du rock américain, je me dis : « Tiens, je suis en France, je suis sur un poste français. Je suis content ». C'est assez horrible, il y a une déformation totale du goût des gens, et ce qui m'amuse énormément c'est que maintenant à la télévision, et les vidéoclips viennent le confirmer, tout finit par se ressembler.

Quand on voit une émission de Drucker ou de Guy Lux, tous ces jeunes, qui ont du talent et de l'enthousiasme, qui viennent chanter en se déhanchant avec leur guitare, ça fait déjà démodé. C'est parfaitement dépassé, ils ne peuvent pas chanter autrement qu'avec des lasers, des machins qui s'allument, qui s'éteignent et tous les numéros des groupes comme ça ; ils arrivent et l'on a l'impression de voir les mêmes, les mêmes choses, et évidemment ce besoin de rythme qu'on a imposé aux gens fait que le texte, lui-même, disparaît complètement et n'a plus aucun intérêt.

Je n'appelle pas ça de la chanson, j'appelle ça un petit peu de danse, un petit peu de bruit, un petit peu de jeux de lumières et puis c'est tout, mais ce n'est pas de la chanson pour moi.

Encore Léo Ferré...

C'est une force de la nature, il est bâti comme ça, c'est un gaillard, il a un torse extrêmement costaud et d'autre part il a cette vitalité extraordinaire; je sais qu'après les récitals, il reste volontier à bavarder, à souper, à manger des spaghettis et il repart le lendemain. J'avoue que je ne pourrais pas le faire.

En plus c'est un génie, on ne peut pas imaginer une histoire de la chanson française où il manquerait Léo Ferré, ce n'est pas possible. C'est un génie et une force de la nature. Il ne se contente pas d'écrire, de composer, d'enregistrer ; son *Opéra du pauvre*, par exemple, est très, très beau, techniquement bien enregistré, les orchestrations et les musiques que Léo Ferré a faites sont remarquables, mais en plus de ça, de cette création artistique, c'est aussi un manuel. Chez lui, il a des machines à imprimer... Il a ce côté là aussi, il a besoin de se dépenser artisanalement. C'est vraiment admirable, c'est étonnant.

Brassens et Brel...

J'ai eu l'occasion de rencontrer et de connaître, même à leurs débuts, Brassens et Brel. J'ai vu débiter Brassens à Montmartre, chez Patachou. C'était très difficile, il avait une peur épouvantable, il suait à grosses gouttes, il n'osait regarder personne, il chantait en regardant par terre et en grattant sa guitare, et puis ça c'est épanouit avec le succès.

Brel aussi, c'était pareil. Quand il a débuté aux « Trois Baudets », chez Canetti, c'était un petit jeune homme mal à l'aise et gauche, et puis on l'a vu s'épanouir et devenir cet espèce de volcan qu'il était sur scène, qui fonçait, qui défonçait tout, qui se défonçait lui-même et c'était vraiment admirable.

Propos recueillis par Diogène (Thionville, juin 1984)

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

NOTES DE LECTURE

Berkman, la passion anarchiste

TOUT semble maintenant connu sur le trajet de la Révolution russe. Le jésuitisme léniniste, qui accoucha du monstre froid stalinien. La bureaucratie, la stratocratie, le pouvoir de l'élite du Parti. L'exploitation des ouvriers, des paysans et des fonctionnaires. La gabegie économique, l'alcoolisme élevé au rang d'une fuite en avant collective. La faillite totale d'un système que les « glasnosteris gorbatcheviennes » tentent désespérément de replâtrer.

Un témoignage sur la Révolution russe

Au vu des nombreux témoignages (Makhno, Voline, Goldman, Ante Ciliga, Marcel Body, Boris Souvarine, Gaston Leval...) et de la répression subie par leurs compagnons russes dès les années 20, les anarchistes n'ont pas attendu la littérature soljenitsienne et les pleurnicheries du *Nouvel Observateur* pour comprendre la réalité du nouveau Léviathan bolchevique.

Et pourtant, vous n'avez pas tout lu camarades ! Pour cela, il faut se jeter sur le témoignage d'Alexandre Berkman, enfin édité en français ! Emprisonné aux Etats-Unis pour ses activités antimilitaristes, l'anarchiste Berkman est expulsé en 1919 vers l'Union soviétique. Sympathisant du régime bolchevique, il y accomplit plusieurs missions officielles, ce qui lui permet de sillonner le pays et de se faire un jugement sur le système mis en place.

Observateur attentif, lucide et scrupuleux, il note tout : la terreur blanche, les pogroms, la terreur rouge, les bourreaux de l'ancien régime passés au service du nouveau, l'absence de scrupules des bolcheviques, leur politique qui ne connaît d'autre raison que la déraison de l'autoritarisme absolu, la dictature, l'absurde, l'arbitraire.

La réalité du léninisme

Et peu à peu, Berkman découvre la terrible réalité du léninisme. Il entame son chemin de croix au fur et à mesure qu'il avance dans la révolution, avec lui nous souffrons de l'horreur. Véritable prototype de l'anarchiste idéaliste dans le sens le plus positif du terme, frémissant mais lucide, Berkman vit sa passion car, il le dit lui-même, la confiance qu'il accorde instantanément aux bolcheviques est fondée sur un article de foi : la croyance en leur sincérité révolutionnaire. Son lent calvaire s'achève au printemps 1921, avec la crucifixion de la Commune de Cronstadt par les bolcheviques,

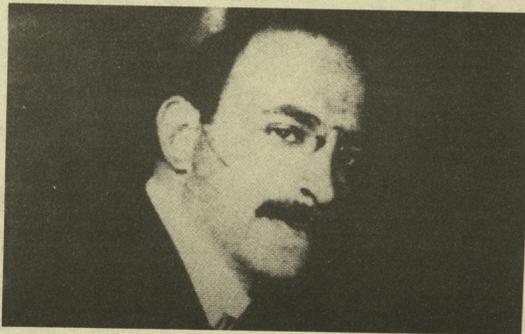
Trotsky en tête. C'en est trop pour Berkman qui rompt ses liens avec l'Union soviétique et quitte la Russie. Il se suicidera quelque temps plus tard, à l'aube de la Révolution espagnole.

Un livre indispensable

Entre-temps, il publie son journal. Il le fait sans gros remaniments, ce qui est tout à l'honneur de

rien du tout, excepté divisions, discussions théoriques, pessimisme sur fond de résignation et de nihilisme.

Il est pitoyable de voir certains groupes rester les bras croisés alors que les troupes anarchistes de Makhno arrivent, ce Makhno qui nous donne une partie de la solution : la contre-révolution, qu'elle soit blanche ou rouge, il faut l'écraser sans peur, mieux, il faut prendre les devants, l'offensive, ne jamais



quelqu'un qui aurait pu récrire l'histoire à son avantage (on peut néanmoins regretter quelques coupures inexplicables dans la présente édition). Berkman ne nous épargne rien. C'est ce qui fait la force et la magnifique beauté du livre : car au-delà des splendeurs et des tragédies de la Révolution russe, il nous reste aussi le trajet sans masque d'un individu, déjà révélé dans ses magnifiques *Mémoires de prison*.

Ce qu'il ne nous dit pas sur sa vie personnelle (il était accompagné d'Emma Goldman) ou sur ses problèmes, car tel n'est pas l'objectif, nous le devinons néanmoins à travers ses propos emplis d'une émotion pudique mais profonde, preuve d'un véritable humanisme libertaire — il n'y a pas d'autre mot.

La dernière leçon de ce livre indispensable, et c'est peut-être la plus importante car la plus actuelle, c'est la question du pouvoir à laquelle sont confrontés les anarchistes en période révolutionnaire. Problème qui se reposera avec acuité en 1936 à Barcelone ! Berkman se garde de nous donner des recettes, mais il est clair que si les bolcheviques nous offrent l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire en matière de révolution, pour reprendre le trait de Kropotkine, certains anarchistes russes ne nous montrent

attendre que les marxistes-léninistes nous dévoient, sans quoi ils y réussiraient !

Il est non moins surprenant de voir que l'abandon négatif de certains anarchistes se conjugue finalement avec l'illusion d'intellectuels qui se veulent positifs en collaborant avec les bolcheviques et qui, pendant que la tchéka fait le sale boulot, fournissent avec métier, rigueur et abnégation, malgré les aberrations bureaucratiques, l'indispensable encadrement technique subalterne, sans lequel le régime se serait effondré depuis belle lurette ! Tel faillit être le cas de Berkman, qui s'en est sorti sans tomber dans l'ornière de l'inaction.

Philippe PELLETIER

Berkman Alexander, 1987, Le mythe bolchevique, journal 1920-1922, éditions « La Digitale », Quimper, 314 pp., en vente à la librairie du Monde libertaire.

CINÉMA

« L'apiculteur »

Du Nord vers le Sud, le voyage d'un apiculteur qui suit la route des fleurs, telle est l'histoire que nous propose Théo Angelopoulos. Le plus beau film du dernier festival de Venise, le plus désespéré aussi.

Dans le silence de l'histoire, dans le vide idéologique qui nous est tombé dessus, le cinéaste ne peut qu'accomplir un retour vers l'individu. Le film se veut être aussi une méditation sur le sexe et la mort. Spynos (Mastroianni), pauvre apiculteur, sillonne la Grèce dans sa camionnette un peu mitée et note scrupuleusement l'état de ses ruches.

La Grèce que nous montre Angelopoulos n'est pas celle des agences de voyage. Il y pleut, il y neige, on n'y voit ni monuments ni dentelles pittoresques. C'est un pays pauvre, simple, abstrait où l'on peut mourir sans un mot lorsque l'espérance n'est plus là.

Mastroianni, en héros fatigué, fourbu, est superbe, et la belle Nadia Mourouzi, reine des abeilles, à la beauté noire, immature, se montre à la hauteur pour lui donner la réplique. Un film terriblement émouvant, à voir et à revoir.

BRUNO

(Gr. région toulonnaise)

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 10 septembre

« 89.4 le matin » (10 h à 12 h) : l'actualité n'est pas assez sérieuse pour ne pas en rigoler.
« Si vis pacem » (17 h 30 à 18 h 30) : spécial renvoyeur de livret militaire, M. Lebaillly et F. Arenou viendront expliquer leur cas.
« Graffiti » (20 h 30 à 22 h 30) : les courants d'air s'envolent et les artistes restent. La jeune sculpture à propos du Salon de la sculpture (du 12 septembre au 12 octobre).

Vendredi 11 septembre

« L'invité quotidien » (19 h à 21 h) : l'Union rationaliste et Robert Dalian sont invités.

Samedi 12 septembre

« Le père peinar » (10 h 30 à 11 h 30) : présente la rentrée sociale et invite Maurice Joyeux.
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : traitement des musiques improvisées et spontanées ; histoire du Free Jazz américain et des musiques « libres » européennes. Regard socio-économique sur ces musiques.

Dimanche 13 septembre

« Hua y guang bo » (8 h à 10 h) : émission en langue chinoise sur la vie communautaire.
« La matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : à propos du congrès national de la Libre Pensée.
« Folk à l'ier » (12 h à 14 h 30) : compte rendu d'activité de la mission bretonne et présentation des prochains programmes.
« La fiancée de M. Spock » (14 h 30 à 17 h) : à propos de la convention européenne de la science-fiction, qui aura lieu à Montpellier en octobre. Discussion avec les organisateurs.
« Conte en liberté » (17 h à 19 h).
« Rouge profond » (20 h 30 à 22 h 30) : émission sur le fantastique, présentation de H.P. Lovecraft.

Lundi 14 septembre

« Chronique du lundi » (12 h à 14 h) : revue de presse, commentaires d'actualité et musique.
« Chroniques syndicales » (18 h 30 à 20 h 30) : la rentrée sociale fait jaser...

Mardi 15 septembre

« Music-Hall » (10 h à 12 h) : l'émission du Théâtre libertaire de Paris.
« Mélémélonie » (14 h à 16 h) : un rendez-vous avec la musique classique.
« Microclimat » (18 h à 19 h 30) : le magazine de l'écologie et de l'environnement.
« Radio-Libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : animée par des militants de la C.N.T., actualité et dossiers.
« Blues en liberté » (22 h 30 à 1 h) : l'histoire du loup hurlant, Howling Wolf, du Delta à Chicago, du temps où il imitait Charlie Patton jusqu'à celui où il rivalisait avec Muddy Waters à travers les couloirs des disques Chess.

Mercredi 16 septembre

« Y-a-t-il un spectateur dans la salle ? » (12 h 30 à 13 h 30) : actualité théâtrale.
« Femmes libres » (19 h à 20 h 30) : les ouvrières vaudoises, à partir du livre « Les cigares et les fourmis », aux éditions d'En-bas.
« Les damnés de la terre » (20 h 30 à 22 h 30) : infos, entraide et dossiers militants.
« Traffic » (22 h 30 à 1 h) : musiques industrielles, rock, new wave et fanzines.

CASSETTE

Carrare (1968)

CETTE cassette (1) est l'enregistrement du congrès anarchiste de Carrare, paru initialement sur disque (aujourd'hui épuisé). C'est en septembre 1968, qu'il a été décidé d'accroître les relations internationales entre anarchistes. Presque toutes les organisations étaient là : des délégations de France, d'Italie, d'Espagne, du Mexique, du Japon, d'Australie, du Québec... mais l'essentiel du congrès avait été préparé par les organisations française, italienne, espagnole et bulgare.

La création d'une Internationale des fédérations anarchistes est décidée. Par ailleurs, un certain nombre de motions sont adoptées ; nécessité d'être présent dans la lutte ouvrière ; rejet du marxisme comme solution révolutionnaire ; empêcher la récupération de la contestation des jeunes à des fins autoritaires ; lien entre les problèmes démographiques et ceux de la faim ; nécessité de contrôler les naissances ; opposition à toutes les religions ; défense d'une organisation économique qui respecterait les principes anti-autoritaires et la justice sociale. Sur ce dernier point plusieurs moyens de lutte sont proposés par les congressistes.

Le congrès fut parfois troublé par un certain esprit soixante-huitard. Ainsi, lorsque les exilés cubains anarchistes persécutés par le régime de Castro vinrent à la tribune, ils furent accueillis au cri de « C.I.A., C.I.A. ! » par les amis de Cohn-Bendit. Les protestations furent telles que celui-ci dut désavouer ses acolytes. Le même « Mouvement du 22 mars », de Nanterre, proposera en vain son mélange d'anarchisme et de marxisme, épisode éphémère sur lequel nous ne nous attarderons pas.

On a beaucoup reproché, à l'époque, à ce congrès de n'avoir rien apporté de nouveau sur le plan théorique. C'est sans doute vrai, mais Carrare a au moins prouvé que les anarchistes savaient en moins gérer leurs actions et leurs contacts internationaux.

Elie AXENBERG

(1) Congrès international des fédérations anarchistes, 1968, éditions « Partage Noir », en vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris, 45 F.

CINÉMA

Dans les salles...

« Travelling avant »

Travelling avant et retour en arrière. Sur le cinéma d'après-guerre. L'effervescence cinématographique du moment, l'aventure des cinéclubs, la vie de quelques cinéphiles. Leur passion pour le ciné, leurs amours, leurs engueulades, leurs déchirements et leurs espoirs. *Travelling avant*, un film de Jean-Charles Tacchella (*Cousin, cousine et Escalier C*), un film-hommage, un film-passion. Orson Wells, Fritz Lang, Murnau, Hitchcock, Epstein, Cocteau et tous les autres. Un film-lumière à la gloire des « salles noires »

« Une flamme dans mon cœur »

Un film d'Alain Tanner passé un peu inaperçu, vraiment dommage. L'histoire d'une femme. Un scénario et des dialogues de Myriam Mézières. Un film tourné en noir et blanc et interprété par la même Myriam Mézières. C'est tout simplement bouleversant.

De très belles images. Une succession de photos, de regards, de caresses et de coups de poing dans la gueule. Un film sensible et violent. Et Jean-Sébastien Bach qui fait monter l'orgasme. *Une flamme dans mon cœur* : un feu, un incendie.

P.D.

BREST

Economie ou des économies ?

DEUX chercheurs en sciences économiques ont déposé un rapport qui photographie l'économie brestoise. Ce rapport va à contre-courant de bien des idées toutes faites. Brest, déjà faiblement industrialisé, est en train d'être saigné à blanc.

L'économie, elle, ne prend pas ses quartiers d'été. Même si certaines activités industrielles se mettent en veilleuse, tandis que d'autres liées au tourisme, ou agricoles, essaient de tourner à un régime plus soutenu.

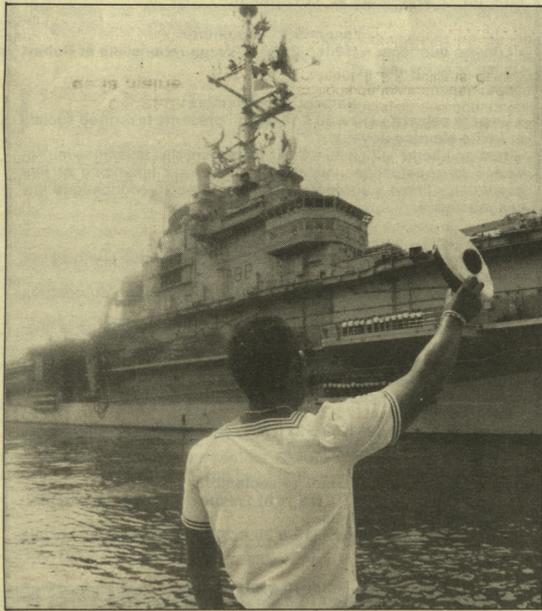
d'économie sociale, le commerce brestois vient de connaître durant le premier semestre l'une des périodes les plus fastes de la décennie.

Mais du côté social, les projets de suppression d'emplois, par exemple à la Thomson, sont annoncés en pleines vacances. D'ailleurs, l'emploi en général s'est dégradé. Le nombre des chômeurs augmente, la durée du chômage aussi. De plus, tandis que ces dernières années, la situation évoluait « moins mal » dans la région brestoise qu'aux échelons régional et national, la tendance est désormais inversée. La région brestoise est lanterne rouge.

Du côté social...

L'enquête réalisée, auprès des établissements industriels de plus de cinquante salariés, révèle que les effectifs ont diminué de 9% durant ces six mois pour seulement, si l'on ose dire, une perte de 2% le semestre précédent. Les secteurs les plus touchés sont la réparation navale et l'agro-alimentaire. Et la situation de l'électronique n'a pas l'air meilleure, les nouvelles venant de la Thomson n'incitant pas à l'optimisme. Dans le bâtiment et les travaux publics, le *Bulletin de conjoncture* indique que la baisse des effectifs et des surfaces à construire laisse prévoir de sombres perspectives.

Les résultats, après enquête auprès des sociétés de plus de vingt salariés, montre que seule l'activité commerciale tire son épingle du jeu. Mais peut-être pas pour longtemps, car les Brestois ont renouvelé leurs équipements en puisant dans leur épargne, masquant du même coup la baisse du pouvoir d'achat et de l'emploi. De plus, ce développement du commerce n'entraîne pas celui des effectifs. On assiste, en fait, à une recomposition du tissu commercial, au détriment des commerces alimentaires et de détail.



Le développement sera toujours freiné par la présence militaire...

Dégradation de l'économie brestoise

Après la disparition des A.R.N.O. (réparation navale), on annonce plusieurs centaines de suppressions d'emplois à la Thomson-C.S.F. (électronique militaire).

Le commerce est à la une à Brest, la commission départementale vient de donner son avis sur plusieurs demandes d'ouverture de grandes surfaces : au total 35 000 m². Ce qui provoque, évidemment, l'inquiétude des détaillants. Selon le *Bulletin de conjoncture* du Centre

Les élus face aux réalités

Les études sur le plan national montrent d'ailleurs que les ménages vont freiner leur consommation. A l'échelon brestois, la dégradation de l'emploi devrait aussi se faire sentir. Ce n'est pas vraiment l'avis des membres de la majorité municipale, qui se gargarisent dans un récent numéro de *Brest-Magazine*. Selon eux et d'après la bafouille qu'ils ont envoyée au Premier ministre, le destin de la région brestoise est en train de se jouer. Que se soit dans les antichambres des ministères ou dans les couloirs de la mairie, les élus prennent leurs désirs pour la réalité.

Pour eux, Brest doit être un pôle de croissance d'intérêt national, et devenir une métropole d'équilibre de la Bretagne, rien que ça ! Tou-

jours dans *Brest-Magazine* : « Il faut créer à Brest un technopôle d'envergure nationale ». Le grand mot est lâché. Ce qui fait rigoler doucement les auteurs de l'étude à la fac des sciences économiques. « Technopôle » pour eux est un mot, par ailleurs il y a un tissu industriel et de recherche qui le justifie, et ils continuent en disant que s'il existe des possibilités de développement, elles seront toujours freinées par la présence militaire.

Il faut faire un choix : l'arsenal et la base militaire ne peuvent cohabiter avec un fort tissu économique. Bref, ce rapport a le mérite, à nos yeux, de rejoindre notre analyse sur plusieurs points. Un autre de ses mérites est d'avoir été pondu par des scientifiques, ce qui oblige la presse à en parler !

JOËLLE (Gr. de Brest)

POLLUTION

Du pyralène pour tous !

Le pyralène a disparu de la une des journaux. Les transformateurs E.D.F. sont remplacés. Mais c'est justement là que tout commence. « Cette catastrophe était imprévisible », a lâché M. Chirac à propos du Grand-Bornand. Les différents accidents sur les centrales ne l'étaient pas non plus. Mais on peut se demander si le danger n'est pas plus grand lorsque les grosses têtes de la prévention s'en mêlent.

Le 29 juin 1986, la pluie et la grêle d'un violent orage entraînent dans l'étang de Via, près de Redon, les hydrocarbures et le pyralène que la société Erre, implantée sur une zone industrielle, déverse depuis 1982 dans un petit ruisseau qui se jette dans l'étang. Avant 1982, l'entreprise, spécialisée dans la réparation et la récupération des transformateurs électriques industriels, évacuait ses eaux usées dans le canal de Nantes à Brest. Ce 29 juin, les exploitants agricoles, propriétaires de l'étang, alertent les pêcheurs et écrivent au maire de Redon qui ordonne de stopper les rejets.

Les prélèvements effectués, les premiers résultats arrivent le 31 octobre. Le 7 novembre, soit 4 mois après le début de la pollution, le lait produit par les 43 bêtes des agriculteurs est analysé. Les animaux doivent être abattus. Depuis, l'activité agricole est paralysée car près de 10 hectares sont pollués par le pyralène — en quantité importante — avec en prime du cyanure, du baryum, du cindane, du diuron et des pesticides. Les experts préconisent, devant l'ampleur des dégâts, la solution biologique pour les terres. L'administration a fait vidanger l'étang, le problème est donc réglé pour le pyralène, mais il en reste d'autres.

Pendant quatre mois, les 43 animaux de la famille Guérin ont mangé de l'herbe contaminée. Tous ont été abattus, mais seize vaches moins atteintes, et donc susceptibles d'être destinées à la consommation humaine, attendent dans les chambres froides les résultats des analyses. Et qui dit vache, dit lait. Pendant quatre mois, du lait pollué a été consommé. Sur ce point, les experts sont peu bavards. Des dizaines de pages sur les animaux, quelques lignes sur les humains. Seul M. Colcombet, expert à Rennes, fait état dans son rapport des inquiétudes justifiées des habitants de la Morinais. D'autant plus que, à ce moment-là, Mme Guérin attendait un enfant.

De plus, huit tonnes de poudre de lait au pyralène restent sur les bras du collecteur de lait. L'expert a demandé à la mairie de Rennes de recevoir le lot dans l'usine d'incinération de Villejean. La municipalité rennaise a annoncé qu'elle refuserait. En effet, le pyralène à haute température produit des toxiques comme le furane et la dioxine de sinistre mémoire depuis Seveso. Or, pour 5 300 F de plus, il est possible de brûler le tout dans une autre usine rennaise loin de la ville : l'ancien incinérateur de Citroën, plus performant et équipé, lui, pour épurer les fumées.

Mais l'Agence nationale de récupération des déchets qualifie « d'inconvenant » la différence de coût. L'usine polluée, elle, ne fabrique plus de pyralène depuis mai 1986, mais une citerne a encore fui en février dernier, et soixante bidons de pyralène attendent que le seul centre français de destruction se désengorge pour les accepter.

JOËLLE (Gr. de Brest)



PRIVATISATION

Le privé a les dents longues

MAIS pourquoi privatisent-ils ? Besoin d'argent frais pour les finances locales... ou pour celles des partis ? Après avoir vendu le service des eaux en avril, la municipalité brestoise vient de décider la privatisation de la cuisine centrale. De nombreux cafouillages ont marqué le déroulement des opérations, pour un dossier visiblement mal ficelé. Quant à la solidarité municipale, on a pu ironiser en parlant plutôt à cette occasion de « cuisine municipale ».

Les cadeaux de la mairie

C'est fait, la cuisine centrale est centralisée ! Aux socialistes et communistes qui s'étonnaient de la privatisation d'un service efficace, bien géré avec un personnel compétent (1), René Gill répondait que ce système permettait un gain financier de 1 à 2% de fiscalité. On peut vraiment crier au génie en refaisant les opérations. En effet, le Palais des Arts et de la Culture coûtant les yeux de la tête, et l'arsenal n'étant plus très décidé à verser son obole dans la tirelire de la ville, il était sûr que les impôts allaient augmenter un jour ou l'autre. Alors en attendant les municipales de 1989, la ville vend son service des eaux, sa cuisine centrale et la liste n'est pas close.

Quand tout aura été vendu, il y a fort à parier que les impôts augmenteront tout de même ! Sans compter l'augmentation d'ores et déjà effective de

l'eau et de la cantine scolaire ! Ces sociétés ne sont certes pas là pour jouer les abbés Pierre. Enfin, il serait plus exact de dire cette société, car après le rachat des eaux à la Compagnie des eaux et de l'ozone (filiale de la C.G.E.), c'est-à-dire la Générale de restauration (filiale de la même C.G.E.), elle a hérité du gros lot que constitue la cuisine centrale. La restauration scolaire n'a ni plus ni moins qu'été bradée. Pour s'en convaincre, il suffit de s'en référer au cahier des charges élaboré par les élus eux-mêmes : le cahier des charges prévoyait une somme de 3 millions de loyer annuel, réduite à présent à 2,5 millions dans le texte voté. Une redevance pour les repas supplémentaires de 1,5 million minimum pour 1988 ; 2,5 pour 1989 et 4 millions pour 1990, plus une indemnité de mise à disposition, étaient prévus initialement par le cahier des charges. En fait, la redevance a été fixée à 1,1 million de francs non révisable, sans indemnité de mise à disposition.

Espérons seulement que la C.G.E. sera dans de bonnes dispositions à l'égard de l'équipe en place pour les municipales de 1989 ! On peut aussi se demander ce qu'il adviendra du service de portage à domicile des repas, pour les personnes âgées, service non rentable par définition.

Ubu, roi à Brest

Un incident ubuesque a émaillé le conseil municipal en cette fin

juillet : Jean-Luc Boulic (2), absent, donnait une procuration pour le vote de la cuisine centrale à Jo Gentil (3). Ce dernier, ne pouvant rester jusqu'au terme de la séance, remettait cette même procuration à Marcel Lefloch, lequel la déposait directement auprès du secrétaire de séance. Apprenant que sa procuration avait transité entre différentes mains, dont certaines qu'il n'appréciait guère, Jean-Luc Boulic adressait une lettre ouverte à Marcel Lefloch : selon lui, Lefloch a « prétendu disposer d'un pouvoir de sa part, ce qui n'est qu'un mensonge pur et simple ». Pour Marcel Lefloch, joint au téléphone par Ouest-France, il n'a fait que suivre les habitudes qui ont cours entre les hommes d'une même formation politique lors de l'absence de certains. Pour finir, le vote fut rejeté comme juridiquement inacceptable ! Magouilles dans les votes, privatisations à grand coups de millions, Brest n'est pas Dallas, mais c'est quand même le Far-West.

J. (Gr. de Brest)

(1) Il s'agit des termes employés par la société chargée par le maire d'étudier le fonctionnement du service.

(2) Conseiller municipal R.P.R. Proche de l'ancien maire démissionné et exclu pour cause de « mégalomanie galopante ».

(3) Conseiller municipal R.P.R. qui s'était illustré par cette petite phrase : « Inscrits : 55 ; bulletins blancs : 11 ; votants : 66 ».